

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an **deux mil vingt-deux**, le **quatorze** du mois d'**avril**, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la communauté de communes COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE, s'est réuni en session **ordinaire** à la salle des fêtes située à **Saint Pardoux**, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUILLOT, Président,

Date de convocation : 04/04/2022

Présents :

Membres Elus : MM. & Mmes BOULEAU Bernard, CAUDRELIER-PEYNET Valérie, CHARBONNEL Pascal, DA SILVA Sidonio, FABRE Jean-Louis, GUILLOT Sébastien, MANUBY Didier, PERRET Delphine, PIEUCHOT-MONNET Chantal, RAFFIER Christian.

Membres Nommés : MM & Mmes AUBIGNAT Michel, BLANC Mireille, CLEMENT Julie, DELVINCOURT Béatrice, DERIGON Dominique, GRANET Séverine, LAMAISON Marie-Hélène, LEYMARIE Josette, MATHEY Françoise-Paule, NOUZILLE Jean-Yves, RAYNAUD Isabelle.

Procurations : Mme BERTIN Christine a donné procuration à Mme PIEUCHOT-MONNET Chantal, Mme DOSTROVIE Corinne a donné procuration à Mme RAYNAUD Isabelle, Mme GUEYTON Christiane a donné procuration à Mme LEYMARIE Josette, Mme LEFOUR Maryse a donné procuration à M. GUILLOT Sébastien, M. MUSELIER Jean-Pierre a donné procuration à M. MANUBY Didier.

Absents/excusés : MM. & Mmes BERTIN Christine, CHABRIER Laëtitia, CHAMPOUX Nathalie, DOSTREVIE Corinne, DURANTEL Sylvie, GUEYTON Christiane, LEFOUR Maryse, MAHIEU Catherine, MARTIN Roland, MUSELIER Jean-Pierre, NONY Marie-Anne, PERRIN Julien.

Nombre de personnes titulaires : 33

Nombre de personnes présentes : 21

Nombres de suffrages exprimés : 26 dont 5 procurations

Dûment convoqué dans les conditions prévues à l'article R. 123-16 et R. 123-17 du Code de l'action sociale et des familles, en vertu de l'article R. 123-17 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, **Mme PIEUCHOT-MONNET Chantal** a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les compte rendu des Conseils d'Administration des 03 et 21 Mars 2022 sont approuvés à l'unanimité.

DÉLÉGATIONS AU PRÉSIDENT :

Décision du Président N°2022-003 : Achat de barquettes (Polypropylène recyclable) et films à l'entreprise RESCASET, afin de conditionner les repas du service de portage de repas, pour un montant total de 6 764,53 € HT soit 8 117,44 € TTC.

Décision du Président N°2022-004 : Achat de matériel informatique (ordinateur responsable de secteur, écran, licence Office, onduleurs...) à l'entreprise XEFI, pour le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, qui représente un montant total de 2 027,68 € HT soit 2 433,22 € TTC.

1 - APPROBATION DES ÉTATS RÉALISÉS DES RECETTES ET DES DÉPENSES (ERRD) 2021 ET DES COMPTES DE GESTION - EHPAD

D20220401 Approbation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2021 EHPAD DES ANCIZES

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le Président en exercice présente L'ERRD, mais il ne peut présider la séance de l'Assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote de l'ERRD 2021.

Il est proposé que soit nommé Président pour le vote de l'ERRD Monsieur Didier MANUBY.

Par section tarifaire EHPAD des Ancizes :

HÉBERGEMENT					
Dépenses	EPRD 2021	Réalisé 2021	Recettes	EPRD 2021	Réalisé 2021
GROUPE I (dépenses exploitation courante)	173 022,50 €	182 827,16 €	GROUPE (produits de la tarification)	712 131,77 €	709 980,40 €
GROUPE I (dépenses personnel)	437 051,99 €	457 653,78 €	GROUPE II (autres produits)	7 799,84 €	14 487,95 €
GROUPE III (dépenses structure)	109 857,16 €	111 771,51 €	GROUPE III (produits financiers)	- €	197,23 €
TOTAL	719 931,65 €	752 252,45 €	TOTAL	719 931,61 €	724 665,58 €

Résultat exercice 2021	Déficit	- 27 586,87 €
------------------------	---------	---------------

DÉPENDANCE					
Dépenses	EPRD 2021	Réalisé 2021	Recettes	EPRD 2021	Réalisé 2021
GROUPE I (dépenses exploitation courante)	25 368,00 €	22 184,39 €	GROUPE (produits de la tarification)	238 624,86 €	240 214,12 €
GROUPE I (dépenses personnel)	216 938,81 €	260 733,80 €	GROUPE II (autres produits)	3 740,07 €	4 129,63 €
GROUPE III (dépenses structure)	58,08 €	414,32 €	GROUPE III (produits financiers)	- €	49,10€
TOTAL	242 364,89 €	283 332,51 €	TOTAL	242 364,93 €	244 392,85 €

Résultat exercice 2021	Déficit	- 38 939,66 €
------------------------	---------	---------------

SOINS					
Dépenses	EPRD 2021	Réalisé 2021	Recettes	EPRD 2021	Réalisé 2021
GROUPE I (dépenses exploitation courante)	19 224,84 €	26 249,22 €	GROUPE (produits de la tarification)	525 425,65 €	497 380,23 €
GROUPE I (dépenses personnel)	485 138,41 €	420 246,92 €	GROUPE II (autres produits)	10 776,47 €	9 509,23 €
GROUPE III (dépenses structure)	31 838,87 €	16 543,29 €	GROUPE III (produits financiers)	€	109,88 €
TOTAL	536 202,12 €	463 039,43 €	TOTAL	536 202,12 €	506 999,34 €

Résultat exercice 2021	Excédent	43 959,91 €
------------------------	----------	-------------

RÉSULTATS			
Section	Dépenses	Recettes	Résultats exercice
HÉBERGEMENT	752 252,45 €	724 665,58 €	- 27 586,87 €
DÉPENDANCE / SOINS	746 371,94 €	751 392,19 €	5 020,25 €
Résultat global de l'exercice	1 498 624,39 €	1 476 057,77 €	- 22 566,62 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE L'ERRD 2021 de l'EHPAD des ANCIZES.

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Explication :

Les sections dépendance et soin sont fusionnées au niveau de l'affectation des résultats.

Le déficit global est lié à :

- une augmentation du budget pour entretenir le bâtiment vieillissant pour un montant de 12 000 €
- la prime Ségur et grand âge n'ont pas fait l'objet d'un remboursement total. La non compensation s'élève à 46 000 €

Le résultat corrigé aurait donc été de + 23 433,38 €.

**D20220401 Annexe - Approbation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)
2021 EHPAD DES ANCIZES**

Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, ANCIZES

Présentation des charges									
N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	66 232,50 €	79 238,99 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	66 232,50 €	79 238,99 €
	Produits d'entretien	10 500,00 €	6 480,31 €	4 500,00 €	2 777,27 €			15 000,00 €	9 257,58 €
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)								
		700,00 €	1 518,82 €	300,00 €	650,90 €			1 000,00 €	2 169,72 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants			12 000,00 €	10 191,22 €			12 000,00 €	10 191,22 €
6066	Fournitures médicales					9 334,84 €	16 807,86 €	9 334,84 €	16 807,86 €
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61681	34 882,00 €	40 902,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	34 882,00 €	43 402,14 €
6111	Prestations à caractère médical					9 890,00 €	3 908,47 €	9 890,00 €	3 908,47 €
61121	Ergothérapie					0,00 €	5 532,89 €	0,00 €	5 532,89 €
61357	Location matériel médical					28 000,00 €	13 665,62 €	28 000,00 €	13 665,62 €
61551	Entretien et réparation du matériel médical					3 500,00 €	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €
61562	Maintenance du matériel médical					0,00 €	38,80 €	0,00 €	38,80 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	2 820,00 €	2 670,08 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 820,00 €	2 670,08 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	26 500,00 €	604,80 €	0,00 €	11 324,63 €	0,00 €	0,00 €	26 500,00 €	11 929,43 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et paramédical					10 500,00 €	52 120,70 €	10 500,00 €	52 120,70 €
6223	Intervenants médicaux					1 200,00 €	3 071,12 €	1 200,00 €	3 071,12 €
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	71 978,00 €	71 978,00 €					71 978,00 €	71 978,00 €
	Fournitures hôtelière	19 992,00 €	19 985,16 €	8 568,00 €	8 565,00 €			28 560,00 €	28 550,16 €
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	4 933,00 €	2 372,15 €	3 208,00 €	1 481,34 €	5 571,00 €	1 991,06 €	13 712,00 €	5 844,55 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)	500,00 €	422,61 €					500,00 €	422,61 €
Intitulé									
Hébergement		Dépendance		Soins		Total			
Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Réel 2021	
64	CHARGES DE PERSONNEL	405 618,99 €	454 676,83 €	213 730,81 €	247 927,83 €	467 867,41 €	363 064,04 €	1 087 217,21 €	1 065 668,70 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,79 €					0,00 €	0,79 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes	6 631,80 €	1 299,90 €			0,00 €	0,00 €	6 631,80 €	1 299,90 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	1 458,51 €	0,00 €	356,24 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 814,75 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	68 643,36 €	68 643,36 €	58,08 €	58,08 €	338,87 €	338,87 €	69 040,31 €	69 040,31 €
	TOTAL DES CHARGES	719 931,65 €	752 252,45 €	242 364,89 €	283 332,51 €	536 202,12 €	463 039,43 €	1 498 498,66 €	1 498 624,39 €
	EXCEDENT REALISE	0,00 €	0,00 €	0,04 €	0,00 €	0,00 €	43 959,91 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	719 931,65 €	752 252,45 €	242 364,93 €	283 332,51 €	536 202,12 €	506 999,34 €	1 498 498,66 €	1 498 624,39 €

Présentation des produits									
N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
	PRODUITS DE LA TARIFICATION	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021
	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	712 131,77 €	709 980,40 €	238 624,86 €	240 214,12 €	525 425,65 €	497 380,23 €	1 476 182,28 €	1 447 574,75 €
735	Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)	712 131,77 €	678 500,34 €	238 624,86 €	240 214,12 €	525 425,65 €	497 380,23 €	1 476 182,28 €	1 416 094,69 €
7351	Dont produits à la charge de l'établissement (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)	44 237,63 €	44 237,63 €	32 374,66 €	32 374,66 €	525 425,65 €	497 380,23 €	602 037,94 €	573 992,52 €
7352	Dont part issue du résultat de l'équation tarifaire dépendance (c/7352121)	0,00 €	39 322,09 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 322,09 €
7352121	Dont autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)			135 540,75 €	124 225,68 €			135 540,75 €	124 225,68 €
7352282	Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)			0,00 €	22 504,02 €			0,00 €	22 504,02 €
7353	Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent)	667 894,14 €	594 940,62 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	667 894,14 €	594 940,62 €
73532	Produits à la charge d'autre financeurs	0,00 €	31 480,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 480,06 €
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 799,84 €	14 487,95 €	3 740,07 €	4 129,63 €	10 776,47 €	9 509,23 €	22 316,38 €	28 126,81 €
74	Subventions d'exploitation et participations	0,00 €	5 987,00 €	0,00 €	647,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 634,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	119,05 €	0,00 €	157,97 €	0,00 €	284,11 €	0,00 €	561,13 €
6419/29 /39	Remboursements sur rémunérations du personnel	7 799,84 €	8 381,90 €	3 740,07 €	3 324,66 €	10 776,47 €	9 225,12 €	22 316,38 €	20 931,68 €
	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	0,00 €	197,23 €	0,00 €	49,10 €	0,00 €	109,88 €	0,00 €	356,21 €
	TOTAL DES PRODUITS	719 931,61 €	724 665,58 €	242 364,93 €	244 392,85 €	536 202,12 €	506 999,34 €	1 498 498,66 €	1 476 057,77 €
	DEFICIT RÉALISÉ	0,04 €	27 586,87 €	0,00 €	38 939,66 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 566,62 €
	TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	719 931,65 €	752 252,45 €	242 364,93 €	283 332,51 €	536 202,12 €	506 999,34 €	1 498 498,66 €	1 498 624,39 €
	Résultats repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Résultats repris dans le cadre de la tarification (excédents)							0,00 €	0,00 €

D20220402 Affectation des résultats 2021 - EHPAD DES ANCIZES

Le résultat total à affecter au titre de l'exercice N est composée du résultat comptable de l'année N auquel il convient d'incorporer l'intégralité du solde du report à nouveau qu'il soit excédentaire ou déficitaire.

Au vu du vote de l'ERRD 2021, il est proposé de procéder à l'affectation des résultats 2021 comme suit :

Hébergement :

Résultat de l'exercice 2021 retenu	- 27 586,87 €
Résultat à affecter	- 27 586,87 €

Conformément à l'article R314-234 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Il est proposé d'affecter le résultat cumulé déficitaire 2021 :

- en priorité par reprise sur la réserve de compensation des déficits (compte 1068631) pour 27 586,87 €.

Dépendance / Soins :

Résultat de l'exercice 2021 retenu	+ 5 020,25 €
Résultat à affecter	+ 5 020,25 €

Conformément à l'article R314-234 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Il est proposé d'affecter le résultat cumulé excédentaire 2021 :

- à la réserve de compensation des déficits (1068632) pour 5 020,25 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2021 de l'EHPAD des Ancizes.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

En tenant compte des résultats cumulés 2021 et sous condition de l'acceptation par les autorités de tarification, les réserves, les reports ou les dépenses rejetées par les autorités de tarification sont les suivants :

- Réserve affectée à l'investissement : 40 000 €
- Réserve de compensation des déficits H : 37 110,53 €
- Réserve de compensation des déficits D/S : 96 263,21 €
- Excédents affectés à la couverture du fond de roulement : 13 693,38 €

D20220403 Approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe de l'EHPAD des Ancizes

TRES. EPSMS DU PUY-DE-DOME
CIAS EHPAD LES ANCIZES

Exercice 2021

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

44300 CIAS EHPAD LES ANCIZES

Compte de résultat consolidé

Groupes fonctionnels - Intitulés	CRP initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	CHARGES
Groupe 1 - Charges afférentes à l'exploitation courante	227 566,50	-9 951,16	0,00	217 615,34	231 260,77	7%
Groupe 2 - Charges afférentes au personnel	924 614,12	214 515,09	0,00	1 139 129,21	1 138 634,50	0%
Groupe 3 - Charges afférentes à la structure	141 754,11	0,00	0,00	141 754,11	128 729,12	-9%
TOTAL DES CHARGES	1 293 934,73	204 563,93	0,00	1 498 498,66	1 498 624,39	1%
EXCÉDENT						

PRODUITS

Groupes fonctionnels - Intitulés	CRP initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	PRODUITS
Groupe 1 - Produits de la tarification	1 293 934,73	182 247,55	0,00	1 476 182,28	1 447 574,75	-1%
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00	22 316,38	0,00	22 316,38	28 126,81	27%
Groupe 3 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0,00	0,00	0,00	0,00	356,21	-
TOTAL DES PRODUITS	1 293 934,73	204 563,93	0,00	1 498 498,66	1 476 057,77	-1%
DÉFICIT	0,00	0,00	0,00	0,00	22 566,62	

TRES. EPSMS DU PUY-DE-DOME
CIAS EHPAD LES ANCIZES

Exercice 2021

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

44300 CIAS EHPAD LES ANCIZES

Tableau de financement

Titres - Intitulés	TFP initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	EMPLOIS
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT						-
Titre 1 - Remboursement des dettes financières	8 799,90	0,00	0,00	8 799,90	5 131,80	-41%
Titre 2 - Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	154 000,00	0,00	0,00	154 000,00	100 113,96	-34%
Titre 3 - Autres emplois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
TOTAL DES EMPLOIS	162 799,90	0,00	0,00	162 799,90	105 245,76	-35%
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT						

RESSOURCES

Titres - Intitulés	TFP initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	RESSOURCES
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	69 040,31	0,00	0,00	69 040,31	46 473,69	-32%
Titre 1 - Augmentation des capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Titre 2 - Augmentation des dettes financières	207 500,00	0,00	0,00	207 500,00	4 500,00	-97%
Titre 3 - Autres ressources (dont produits de cession d'éléments d'actif)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
TOTAL DES RESSOURCES	276 540,31	0,00	0,00	276 540,31	50 973,69	-81%
PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	-113 740,41	0,00	0,00	-113 740,41	54 272,07	-147%

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget annexe de l'EHPAD des Ancizes

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

**D20220404 Approbation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2021
EHPAD « Le Montel » à Manzat**

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le Président en exercice présente L'ERRD, mais il ne peut présider la séance de l'Assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote de l'ERRD 2021.

Il est proposé que soit nommé Président pour le vote de l'ERRD Monsieur Didier MANUBY.

Par section tarifaire EHPAD « Le Montel » à Manzat :

HÉBERGEMENT					
Dépenses	EPRD 2021	Réalisé 2021	Recettes	EPRD 2021	Réalisé 2021
GROUPE (dépenses exploitation courante)	213 349,85 €	217 651,79 €	GROUPE I (produits de la tarification)	955 503,77 €	964 444,95 €
GROUPE II (dépenses personnel)	473 893,76 €	467 479,39 €	GROUPE II (autres produits)	9 610,00 €	74 776,87 €
GROUPE III dépenses structure)	304 950,16 €	329 689,66 €	GROUPE III (produits financiers)	27 080,00 €	27 125,00 €
TOTAL	992 193,77 €	1 014 820,84 €	TOTAL	992 193,77 €	1 066 346,82 €
Résultat exercice 2021	Excédent	51 525,98 €			

DÉPENDANCE					
Dépenses	EPRD 2021	Réalisé 2021	Recettes	EPRD 2021	Réalisé 2021
GROUPE I (dépenses exploitation courante)	28 328,51 €	24 610,25 €	GROUPE I (produits de la tarification)	249 707,09 €	280 169,78 €
GROUPE II (dépenses personnel)	230 831,24 €	277 500,30 €	GROUPE II (autres produits)	9 852,66 €	13 535,08 €
GROUPE III (dépenses structure)	400,00 €	7 797,04 €	GROUPE III (produits financiers)	-€	- €
TOTAL	259 559,75 €	309 907,59 €	TOTAL	259 559,75 €	293 704,86 €
Résultat exercice 2021	Déficit	-16 202,73 €			

SOINS					
Dépenses	EPRD 2021	Réalisé 2021	Recettes	EPRD 2021	Réalisé 2021
GROUPE I (dépenses exploitation courante)	28 862,33 €	22 508,46 €	GROUPE I (produits de la tarification)	550 735,92 €	531 508,06 €
GROUPE II (dépenses personnel)	486 270,68 €	445 968,23 €	GROUPE II (autres produits)	- €	36 122,48 €
GROUPE III (dépenses structure)	35 602,91 €	26 860,68 €	GROUPE III (produits financiers)	-€	- €
TOTAL	550 735,92 €	495 337,37 €	TOTAL	550 735,92 €	567 630,54 €
Résultat exercice 2021	Excédent	72 293,17 €			

RÉSULTATS			
Section	Dépenses	Recettes	Résultats exercice
HÉBERGEMENT	1 014 820,84 €	1 066 346,82 €	51 525,98 €
DÉPENDANCE / SOINS	805 244,96 €	861 335,40 €	56 090,44 €
Résultat global de l'exercice	1 820 065,80 €	1 927 682,22 €	107 616,42 €

Les sections dépendance et soin sont fusionnées au niveau de l'affectation des résultats.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE L'ERRD 2021 de l'EHPAD « Le Montel » à Manzat.

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Explication :

L'excédent global doit tenir compte :

- de recettes de 2020 perçues en 2021 concernant des remboursements sur rémunérations du personnel pour un montant de 21 000 €,
- la prime Ségur et grand âge n'ont pas fait l'objet d'un remboursement total. La non compensation s'élève à 29 000 €,
- Il est à noter également que des charges de personnel de fin d'année 2021 sont reportées sur l'exercice 2022. Cela concerne en autre des factures d'intérim pour un montant de 29 400 €.

Le résultat corrigé aurait donc été de + 86 216,42 €.

**D20220404 Annexe - Approbation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)
2021 - EHPAD « Le Montel » à Manzat**

Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, MANZAT

Présentation des charges									
N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2021	Réel 2021						
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	84 353,00 €	95 616,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	84 353,00 €	95 616,17 €
60622	Produits d'entretien (1)								
		9 800,00 €	7 125,78 €	4 200,00 €	3 053,92 €			14 000,00 €	10 179,70 €
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)								
		840,00 €	223,05 €	360,00 €	95,60 €			1 200,00 €	318,65 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants			12 000,00 €	11 350,73 €			12 000,00 €	11 350,73 €
6066	Fournitures médicales					22 862,33 €	14 462,60 €	22 862,33 €	14 462,60 €
Intitulé		Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2021	Réel 2021						
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61681	27 655,00 €	57 930,90 €	400,00 €	7 797,04 €	1 700,00 €	14 351,85 €	29 755,00 €	80 079,79 €
6111	Prestations à caractère médical					6 000,00 €	8 045,86 €	6 000,00 €	8 045,86 €
61121	Ergothérapie					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
61357	Location matériel médical					30 000,00 €	9 581,93 €	30 000,00 €	9 581,93 €
61551	Entretien et réparation du matériel médical					0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
61562	Maintenance du matériel médical					976,00 €	0,00 €	976,00 €	0,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	2 500,00 €	2 072,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	2 072,71 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	0,00 €	252,00 €	0,00 €	2493,41 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et paramédical					30 285,31 €	37 605,50 €	30 285,31 €	37 605,50 €
6223	Intervenants médicaux					0,00 €	516,39 €	0,00 €	516,39 €
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	86 797,00 €	87 864,20 €					86 797,00 €	87 864,20 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)								
		21 700,00 €	23 590,08 €	9 300,00 €	10 110,00 €			31 000,00 €	33 700,08 €
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)								
		5 759,85 €	0,00 €	2 468,51 €	0,00 €			8 228,36 €	0,00 €
6288	Autres	0,00 €	456,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	456,00 €

633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	4 827,00 €	2 461,25 €	2 096,00 €	1 437,26 €	4 037,00 €	2 270,34 €	10 960,00 €	6 168,85 €
635	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS (administration des impôts)	1 000,00 €	683,00 €					1 000,00 €	683,00 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS (autres organismes)	2 600,00 €	897,73 €					2 600,00 €	897,73 €
Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total		
	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	
64	CHARGES DE PERSONNEL	469 066,76 €	464 766,14 €	228 735,24 €	273 569,63 €	451 948,37 €	405 576,00 €	1 149 750,37 €	1 143 911,77 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	1,49 €					0,00 €	1,49 €
66	CHARGES FINANCIERES sauf 6611	0,00 €	0,00 €					0,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes	99 341,73 €	99 341,73 €			0,00 €	0,00 €	99 341,73 €	99 341,73 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	175 453,43 €	171 538,61 €	0,00 €	0,00 €	2 926,91 €	2 926,90 €	178 380,34 €	174 465,51 €
TOTAL DES CHARGES		991 693,77 €	1 014 820,84 €	259 559,75 €	309 907,59 €	550 735,92 €	495 337,37 €	1 801 989,44 €	1 820 065,80 €
EXCEDENT REALISE		500,00 €	51 525,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72 293,17 €	500,00 €	1 07 616,42 €
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT		992 193,77 €	1 066 346,82 €	259 559,75 €	309 907,59 €	550 735,92 €	567 630,54 €	1 802 489,44 €	1 927 682,22 €

Présentation des produits									
N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021
	PRODUITS DE LA TARIFICATION	955 503,77 €	964 444,95 €	249 707,09 €	280 169,78 €	550 735,92 €	531 508,06 €	1 755 946,78 €	1 776 122,79 €
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	955 503,77 €	930 978,80 €	249 707,09 €	280 169,78 €	550 735,92 €	531 508,06 €	1 755 946,78 €	1 742 656,64 €
7351	Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)	25 966,56 €	36 498,07 €	21 419,78 €	37 176,47 €	550 735,92 €	531 508,06 €	598 122,26 €	605 182,60 €
7352	Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)	0,00 €	73 457,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73 457,96 €
7352121	Dont part issue du résultat de l'équation tarifaire dépendance (c/7352121)			151 882,51 €	142 778,40 €			151 882,51 €	142 778,40 €
7352282	Dont autres tarifs journaliers (part afférente à la dépendance)			0,00 €	23 891,10 €			0,00 €	23 891,10 €
7353	Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)	929 537,21 €	821 022,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	929 537,21 €	821 022,77 €
73532	Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent)			76 404,80 €	76 323,81 €			76 404,80 €	76 323,81 €
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	33 466,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	33 466,15 €
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	9 610,00 €	74 776,87 €	9 852,66 €	13 535,08 €	0,00 €	36 122,48 €	19 462,66 €	124 434,43 €
70	Produits	9 610,00 €	8 648,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 610,00 €	8 648,64 €
74	Subventions d'exploitation et participations	0,00 €	5 281,00 €	0,00 €	422,00 €	0,00 €	80,00 €	0,00 €	5 783,00 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	1 257,23 €	0,00 €	150,33 €	0,00 €	347,87 €	0,00 €	1 755,43 €
6419/29 /39	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	59 590,00 €	9 852,66 €	12 962,75 €	0,00 €	35 694,61 €	9 852,66 €	108 247,36 €
	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSEABLES	27 080,00 €	27 125,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27 080,00 €	27 125,00 €	
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	27 080,00 €	27 080,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	27 080,00 €	27 080,00 €	
778	Autres produits exceptionnels	0,00 €	45,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	992 193,77 €	1 066 346,82 €	259 559,75 €	293 704,86 €	550 735,92 €	567 630,54 €	1 802 489,44 €	1 927 682,22 €
	DEFICIT REALISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 202,73 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	992 193,77 €	1 066 346,82 €	259 559,75 €	309 907,59 €	550 735,92 €	567 630,54 €	1 802 489,44 €	1 927 682,22 €

Hébergement :

Résultat de l'exercice 2021 retenu	+51 525,98 €
Résultat à affecter	+51 525,98 €

Conformément à l'article R314-234 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Il est proposé d'affecter le résultat cumulé excédentaire 2021 :

- A la réserve de compensation des déficits (compte 1068631) pour 51 525,98 €

Dépendance / Soins :

Résultat de l'exercice 2021 retenu	+ 56 090,44 €
Résultat à affecter	+ 56 090,44 €

Conformément à l'article R314-234 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Il est proposé d'affecter le résultat cumulé excédentaire 2021 :

- à la réserve de compensation des déficits (1068632) pour 56 090,44 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2021 de l'EHPAD « Le Montel » à Manzat.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

En tenant compte des résultats cumulés 2021 et sous condition de l'acceptation par les autorités de tarification, les réserves, les reports ou les dépenses rejetées par les autorités de tarification sont les suivants :

- Réserve affectée à l'investissement : 357 615,52 €
- Réserve de compensation des déficits H : 54 198,83 €
- Réserve de compensation des déficits D/S : 83 976,40 €

D20220406 Approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe de l'EHPAD « le Montel » à Manzat

TRES. EPSMS DU PUY-DE-DOME
CIAS EHPAD LE MONTEL MANZAT

Exercice 2021

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

44400 CIAS EHPAD LE MONTEL MANZAT

Compte de résultat consolidé

Groupes fonctionnels - Intitulés	CRP initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	CHARGES
Groupe 1 - Charges afférentes à l'exploitation courante	257 678,36	12 862,33	0,00	270 540,69	264 770,50	-2%
Groupe 2 - Charges afférentes au personnel	1 045 410,79	145 584,89	0,00	1 190 995,68	1 190 947,92	0%
Groupe 3 - Charges afférentes à la structure	340 953,07	0,00	0,00	340 953,07	364 347,38	7%
TOTAL DES CHARGES	1 644 042,22	158 447,22	0,00	1 802 489,44	1 820 065,80	1%
EXCÉDENT	0,00	0,00	0,00	0,00	107 616,42	

PRODUITS

Groupes fonctionnels - Intitulés	CRP initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	Ecarts réal. - prév. en %
Groupe 1 - Produits de la tarification	1 607 352,22	148 594,56	0,00	1 755 946,78	1 776 122,79	2%
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	9 610,00	9 852,66	0,00	19 462,66	124 434,43	540%
Groupe 3 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	27 080,00	0,00	0,00	27 080,00	27 125,00	1%
TOTAL DES PRODUITS	1 644 042,22	158 447,22	0,00	1 802 489,44	1 927 682,22	7%
DÉFICIT						

TRES. EPSMS DU PUY-DE-DOME
CIAS EHPAD LE MONTEL MANZAT

Exercice 2021

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

44400 CIAS EHPAD LE MONTEL MANZAT

Tableau de financement

Titres - Intitulés	TFP initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	EMPOI
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT						-
Titre 1 - Remboursement des dettes financières	151 260,50	7 000,00	0,00	158 260,50	155 760,50	-1%
Titre 2 - Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	3 826,80	-80%
Titre 3 - Autres emplois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
TOTAL DES EMPLOIS	171 260,50	7 000,00	0,00	178 260,50	159 587,30	-10%
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	-19 960,16	2 000,00	0,00	-17 960,16	103 914,63	-678%

RESSOURCES

Titres - Intitulés	TFP initial	Décisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	Ecarts réal. - prév. en %
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	151 300,34	0,00	0,00	151 300,34	255 001,93	69%
Titre 1 - Augmentation des capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Titre 2 - Augmentation des dettes financières	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00	8 500,00	-5%
Titre 3 - Autres ressources (dont produits de cession d'éléments d'actif)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
TOTAL DES RESSOURCES	151 300,34	9 000,00	0,00	160 300,34	263 501,93	65%
PRÉLÈVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT						

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget annexe de l'EHPAD « le Montel » à Manzat.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

**D20220407 Approbation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2021 -
EHPAD « Les Orchis » à Combronde**

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le Président en exercice présente L'ERRD, mais il ne peut présider la séance de l'Assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote de l'ERRD 2021.

Il est proposé que soit nommé Président pour le vote de l'ERRD Monsieur Didier MANUBY.

Par section tarifaire EHPAD « les Orchis » à Combronde :

HÉBERGEMENT					
Dépenses	EPRD 2021	Réalisé 2021	Recettes	EPRD 2021	Réalisé 2021
GROUPE I (dépenses exploitation courante)	188 711,72 €	219 706,92 €	GROUPE I (produits de la tarification)	631 671,78 €	630 594,80 €
GROUPE II (dépenses personnel)	414 039,11 €	397 988,21 €	GROUPE II (autres produits)	105 348,13 €	115 422,02 €
GROUPE III (dépenses structure)	187 976,96 €	179 349,60 €	GROUPE III (produits financiers)	53 710,60 €	64 593,46 €
TOTAL	790 727,79 €	797 044,73 €	TOTAL	790 730,51 €	810 610,28 €
Résultat exercice 2021	Excédent	13 565,55 €			

DÉPENDANCE					
Dépenses	EPRD 2021	Réalisé 2021	Recettes	EPRD 2021	Réalisé 2021
GROUPE I (dépenses exploitation courante)	21 420,00 €	17 345,19 €	GROUPE I (produits de la tarification)	174 720,20 €	195 844,90 €
GROUPE II (dépenses personnel)	157 652,78 €	206 051,20 €	GROUPE II (autres produits)	6 510,11	12 026,71 €
GROUPE III (dépenses structure)	2 158,18 €	844,88 €	GROUPE III (produits financiers)	- €	4 896,06 €
TOTAL	181 230,96 €	224 241,27 €	TOTAL	181 230,31 €	212 767,67 €
Résultat exercice 2021	Déficit	- 11 473,60 €			

SOINS					
Dépenses	EPRD 2021	Réalisé 2021	Recettes	EPRD 2021	Réalisé 2021
GROUPE I (dépenses exploitation courante)	58 178,42 €	21 838,29 €	GROUPE I (produits de la tarification)	508 788,66 €	507 537,92 €
GROUPE II (dépenses personnel)	453 376,49 €	414 502,40 €	GROUPE II (autres produits)	10 954,00 €	10 710,69 €
GROUPE III (dépenses structure)	8 189,82 €	9 346,25 €	GROUPE III (produits financiers)	- €	234,16 €
TOTAL	519 744,73 €	445 686,94 €	TOTAL	519 742,66 €	518 482,77 €

Résultat exercice 2021	Excédent	72 795,83 €
------------------------	----------	-------------

RÉSULTATS			
Section	Dépenses	Recettes	Résultats exercice
HÉBERGEMENT	797 044,73 €	810 610,28 €	13 565,55 €
DÉPENDANCE / SOINS	669 928,21 €	731 250,44 €	61 322,23 €
Résultat global de l'exercice	1 466 972,94 €	1 541 860,72 €	74 887,78 €

Les sections dépendance et soin sont fusionnées au niveau de l'affectation des résultats.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE L'ERRD 2021 de l'EHPAD « Les Orchis » à Combronde.

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Explication :

L'excédent global doit tenir compte :

- la prime Ségur et grand âge n'ont pas fait l'objet d'un remboursement total. La non compensation s'élève à 40 200 €,
- il est à noter également que des charges de personnel de fin d'année 2021 sont reportées sur l'exercice 2022. Cela concerne des factures d'intérim pour un montant de 13 000 €.

Le résultat corrigé aurait été de 102 087,78 €.

**D20220407 Annexe - Approbation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)
2021 - EHPAD « Les Orchis » à Combronde**

Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, COMBRONDE

Présentation des charges									
N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	64 880,00 €	70 945,76 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	64 880,00 €	70 945,76 €
60622	Produits d'entretien (1)	3 430,00 €	2 255,07 €	1 470,00 €	966,46 €			4 900,00 €	3 221,53 €
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	4 550,00 €	3 638,60 €	1 950,00 €	1 559,39 €			6 500,00 €	5 197,99 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants			12 000,00 €	9 353,51 €			12 000,00 €	9 353,51 €
6066	Fournitures médicales					55 178,42 €	17 968,62 €	55 178,42 €	17 968,62 €
Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total		
	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61681	46 382,24 €	41 926,00 €	1 656,00 €	0,00 €	3 805,60 €	728,00 €	51 843,84 €	42 654,00 €
6111	Prestations à caractère médical					3 000,00 €	3 869,67 €	3 000,00 €	3 869,67 €
61357	Location matériel médical					0,00 €	2 456,37 €	0,00 €	2 456,37 €
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail	0,00 €	380,77 €	0,00 €	342,70 €	0,00 €	799,62 €	0,00 €	1 523,09 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	6 930,00 €	4 880,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 930,00 €	4 880,01 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 887,51 €	0,00 €	600,00 €	0,00 €	27 487,51 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et paramédical					5 000,00 €	88 841,15 €	5 000,00 €	88 841,15 €
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	95 051,72 €	124 099,25 €					95 051,72 €	124 099,25 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)								
		14 000,00 €	12 753,54 €	6 000,00 €	5 465,83 €			20 000,00 €	18 219,37 €
6288	Autres	0,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	6 296,00 €	3 457,19 €	2 569,00 €	1 134,81 €	6 432,00 €	2 057,07 €	15 297,00 €	6 649,07 €
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (autres organismes)	800,00 €	684,10 €					800,00 €	684,10 €
Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total		
	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	
64	CHARGES DE PERSONNEL	406 643,11 €	394 531,02 €	155 083,78 €	178 028,88 €	441 944,49 €	323 004,18 €	1 003 671,38 €	895 564,08 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	1,63 €					0,00 €	1,63 €

6611	Intérêts des emprunts et dettes	23 715,94 €	19 578,61 €			0,00 €	0,00 €	23 715,94 €	19 578,61 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	59,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	59,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	118 048,78 €	117 454,18 €	502,18 €	502,18 €	4 384,22 €	5 362,26 €	122 935,18 €	123 318,62 €
	TOTAL DES CHARGES	790 727,79 €	797 044,73 €	181 230,96 €	224 241,27 €	519 744,73 €	445 686,94 €	1 491 703,48 €	1 466 972,94 €
	EXCEDENT REALISE	2,72 €	13 565,55 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72 795,83 €	0,00 €	74 887,78 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	790 730,51 €	810 610,28 €	181 230,96 €	224 241,27 €	519 744,73 €	518 482,77 €	1 491 703,48 €	1 541 860,72 €

Présentation des produits

N° de compte M22	Intitulé	Hébergement		Dépendance		Soins		Total	
		Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021	Prévu 2021	Réel 2021
	PRODUITS DE LA TARIFICATION	631 671,78 €	630 594,80 €	174 720,20 €	195 844,90 €	508 788,66 €	507 537,92 €	1 315 180,64 €	1 333 977,62 €
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	631 671,78 €	630 594,80 €	174 720,20 €	195 844,90 €	508 788,66 €	507 537,92 €	1 315 180,64 €	1 333 977,62 €
7351	Dont produits à la charge de l'assurance maladie (sauf 7351125)	49 443,65 €	37 735,99 €	14 945,58 €	26 619,18 €	508 788,66 €	507 537,92 €	573 177,89 €	571 893,09 €
7352	Dont produits à la charge du département (sauf 7352121, 7352122 et 7352282)	0,00 €	22 102,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 102,75 €
7352121	Dont part issue du résultat de l'équation tarifaire dépendance (c/7352121)			107 421,51 €	100 454,94 €			107 421,51 €	100 454,94 €
7352122	Dont part issue des financements complémentaires "dépendance" (c/7352122)			0,00 €	2 584,39 €			0,00 €	2 584,39 €
7353	Dont produits à la charge de l'usager (sauf 73532)	582 228,13 €	562 827,06 €	5 979,31 €	10 262,87 €	0,00 €	0,00 €	588 207,44 €	573 089,93 €
73532	Dont part afférente à la dépendance (hébergement permanent)			46 373,80 €	55 923,52 €			46 373,80 €	55 923,52 €
7358	Dont produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	7 929,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 929,00 €
	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	105 348,13 €	115 422,02 €	6 510,11 €	12 026,71 €	10 954,00 €	10 710,69 €	122 812,24 €	138 159,42 €
74	Subventions d'exploitation et participations	37 000,00 €	42 823,00 €	0,00 €	4 845,00 €	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €	47 668,00 €
75	Autres produits de gestion courante	6 776,00 €	10 281,87 €	0,00 €	0,39 €	0,00 €	0,25 €	6 776,00 €	10 282,51 €
6419/29 /39	Remboursements sur rémunérations du personnel	61 572,13 €	62 317,15 €	6 510,11 €	7 181,32 €	10 954,00 €	10 710,44 €	79 036,24 €	80 208,91 €
	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSEABLES	53 710,60 €	64 593,46 €	0,00 €	4 896,06 €	0,00 €	234,16 €	53 710,60 €	69 723,68 €
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	53 710,60 €	53 710,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	53 710,60 €	53 710,60 €
778	Autres produits exceptionnels	0,00 €	10 882,86 €	0,00 €	4 896,06 €	0,00 €	234,16 €	0,00 €	16 013,08 €
	TOTAL DES PRODUITS	790 730,51 €	810 610,28 €	181 230,31 €	212 767,67 €	519 742,66 €	518 482,77 €	1 491 703,48 €	1 541 860,72 €
	DEFICIT REALISE	0,00 €	0,00 €	0,65 €	11 473,60 €	2,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	790 730,51 €	810 610,28 €	181 230,96 €	224 241,27 €	519 744,73 €	518 482,77 €	1 491 703,48 €	1 541 860,72 €

Hébergement :

Résultat de l'exercice 2021 retenu	+ 13 565,55 €
Résultat à affecter	+ 13 565,55 €

Conformément à l'article R314-234 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Il est proposé d'affecter le résultat cumulé excédentaire 2021 :

- A la réserve de compensation des déficits (1068631) pour 13 565,55 €

Dépendance / Soins :

Résultat de l'exercice 2021 retenu	+ 61 322,23 €
Report à nouveau excédentaire	+ 80 000,00 €
Résultat à affecter	+ 141 322,23 €

Conformément à l'article R314-234 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Il est proposé d'affecter le résultat cumulé excédentaire 2021 :

- à la réserve de compensation des déficits (1068632) pour 61 322,23 €
- En report à nouveau excédentaire (11932) pour 80 000 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2021 de l'EHPAD « Les Orchis » à Combronde.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

En tenant compte des résultats cumulés 2021 et sous condition de l'acceptation par les autorités de tarification, les réserves, les reports ou les dépenses rejetées par les autorités de tarification sont les suivants :

Ehpad de Combronde :

- Réserve affectée à l'investissement : 205 770,12 €
- Réserve de compensation des déficits H : 194 204,16 €
- Réserve de compensation des déficits D/S : 240 874,77 €
- Report à nouveau exédentaire : 80 000 € (le montant des réserves de compensation étant limitée par les instances tarifaires, par prudence les excédents sont mis en report à nouveau exédentaire au lieu d'être affectés traditionnellement aux réserves de compensation)

D20220409 Approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe de l'EHPAD « Les Orchis » à Combronde

TRES. EPSMS DU PUY-DE-DOME
CIAS EHPAD DE COMBRONDE

Exercice 2021

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

44500 CIAS EHPAD DE COMBRONDE

Compte de résultat consolidé

Groupes fonctionnels - Intitulés	CRP initial	Decisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	CHARGES Ecarts réal. - prév. en %
Groupe 1 - Charges afférentes à l'exploitation courante	232 995,32	35 314,82	0,00	268 310,14	258 890,40	-3%
Groupe 2 - Charges afférentes au personnel	789 096,38	235 972,00	0,00	1 025 068,38	1 018 541,81	0%
Groupe 3 - Charges afférentes à la structure	198 324,96	0,00	0,00	198 324,96	189 540,73	-4%
TOTAL DES CHARGES	1 220 416,66	271 286,82	0,00	1 491 703,48	1 466 972,94	-1%
EXCÉDENT	0,00	0,00	0,00	0,00	74 887,78	

PRODUITS

Groupes fonctionnels - Intitulés	CRP initial	Decisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	PRODUITS Ecarts réal. - prév. en %
Groupe 1 - Produits de la tarification	1 122 930,06	192 250,58	0,00	1 315 180,64	1 333 977,62	2%
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	43 776,00	79 036,24	0,00	122 812,24	138 159,42	13%
Groupe 3 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	53 710,60	0,00	0,00	53 710,60	69 723,68	30%
TOTAL DES PRODUITS	1 220 416,66	271 286,82	0,00	1 491 703,48	1 541 860,72	4%
DÉFICIT						

TRES. EPSMS DU PUY-DE-DOME
CIAS EHPAD DE COMBRONDE

Exercice 2021

SITUATION SYNTHÉTIQUE DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS

44500 CIAS EHPAD DE COMBRONDE

Tableau de financement

Titres - Intitulés	TFP initial	Decisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	EMPLOIS Ecarts réal. - prev. en %
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT						
Titre 1 - Remboursement des dettes financières	60 000,00	3 300,00	0,00	63 300,00	64 449,28	2%
Titre 2 - Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	2 944,85	-57%
Titre 3 - Autres emplois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
TOTAL DES EMPLOIS	67 000,00	3 300,00	0,00	70 300,00	67 394,13	-4%
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	2 224,58	0,00	0,00	2 224,58	80 401,67	3515%

RESSOURCES

Titres - Intitulés	TFP initial	Decisions modificatives	Virements de crédits	Prévisions totales	Réalisations	RESSOURCES Ecarts réal. - prev. en %
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT						
Titre 1 - Augmentation des capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Titre 2 - Augmentation des dettes financières	0,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0%
Titre 3 - Autres ressources (dont produits de cession d'éléments d'actif)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
TOTAL DES RESSOURCES	69 224,58	3 300,00	0,00	72 524,58	147 795,80	104%
PRÉLEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT						

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget annexe de l'EHPAD « Les Orchis » à Combronde

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

2 - BUDGET PRINCIPAL DU CIAS ET BUDGETS ANNEXES DES SERVICES DE PORTAGE DE REPAS ET D'AIDE À DOMICILE

D20220410 Approbation du compte de gestion 2021 du budget principal du CIAS

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	36 425,59	77 750,00	114 175,59
Titres de recettes émis (b)	1 534,00	131 684,34	133 218,34
Réductions de titres (c)		64 200,00	64 200,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 534,00	67 484,34	69 018,34
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	36 425,59	77 750,00	114 175,59
Mandats émis (f)	20 996,99	73 334,94	94 331,93
Annulations de mandats (g)		7 500,00	7 500,00
Dépenses nettes (h = f - g)	20 996,99	65 834,94	86 831,93
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 649,40	
(h - d) Déficit	19 462,99		17 813,59

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion du CIAS dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'Actif, du Passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordres qu'il lui a été prescrit de passer ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget principal du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge,
- DÉCLARE que le compte de gestion du budget principal du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge, dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

D20220411 Approbation du compte administratif 2021 du budget principal du CIAS

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le Président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'Assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2021.

Il est proposé que soit nommé Président pour le vote du compte administratif Monsieur Didier MANUBY.

EXECUTION DU BUDGET					
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES		
	Section de fonctionnement	A	65 834,94	G	67 484,34
	Section d'investissement	B	20 996,99	H	1 534,00
+			+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	10 265,66 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	32 972,58 (si excédent)
=			=		
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	86 831,93	= G+H+I+J	112 256,58
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	65 834,94	= G+I+K	77 750,00
	Section d'investissement	= B+D+F	20 996,99	= H+J+L	34 506,58
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	86 831,93	= G+H+I+J+K+L	112 256,58

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2021 du Budget principal du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge.

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

D20220412 Affectation des résultats 2021 du budget principal du CIAS

Au vu du vote du compte administratif 2021 du budget principal du CIAS, dont résultent les chiffres ci-dessous, Monsieur le Président propose au conseil d'administration de procéder à l'affectation suivante, compte tenu du solde des restes à réaliser 2021 :

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2021) :	10 265,66 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2021):	32 972,58 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2021	65 834,94 €
Recettes fonctionnement 2021	67 484,34 €
Résultat de l'exercice 2021 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	1 649,40 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2021) :	<u>10 265,66 €</u>
	Solde section de fonctionnement : 11 915,06 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2021

Dépenses investissements 2021	20 996,99 €
Recettes investissements 2021	1 534,00 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budg moins dépenses budg 2021):	-19 462,99 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2021) :	<u>32 972,58 €</u>
D001/inv	Solde section d'investissement : 13 509,59 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2021 : aucun RAR

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	<u>0,00 €</u>
	Solde net des restes à réaliser : 0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2021

Rappel du solde d'exécution cumulé section investissement:	13 509,59 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	<u>0,00 €</u>
001D/inv	Besoin de financement : Néant

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2022)	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2022)	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	11 915,06 €
(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2022)	
	Total affecté :
	11 915,06 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget principal du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge,
- DÉCLARE que le compte de gestion du budget principal du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge, dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	82 464,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00
		(si excédent) 11 915,06
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	82 464,00
		82 464,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	16 298,59
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00
		(si solde positif) 13 509,59
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	16 298,59
		16 298,59
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	98 762,59
		98 762,59

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget Principal 2022 du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge,

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Eléments d'analyse

Section fonctionnement :

La subvention d'équilibre sollicitée par le budget général du CIAS s'élève à 70 549 € se décomposant comme suit :

	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Téléassistance (<i>participation versé au Conseil départemental</i>)	29 800,00 €	28 949,64 €	29 200,00 €
Frais fonctionnement	11 740,00 €	10 089,30 €	11 435,00 €
Secours exceptionnelle - Banque alimentaire	110,00 €	1 110,00 €	1 225,00 €
Transport à la demande	300,00 €	0,00 €	300,00 €
Bus des Montagnes			1 000,00 €
Semaine Bleue		152,00 €	500,00 €
Charges de personnel (responsable de pôle 0,40 ETP et mise à disposition de personnel pour la banque alimentaire),	24 000,00 €	24 000,00 €	24 100,00 €
Amortissements	1 534,00 €	1 534,00 €	2 789,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	67 484,00 €	65 834,94 €	70 549,00 €

En 2021, le besoin de financement a diminué par rapport à la subvention d'équilibre suite à une diminution des frais de téléassistance.

Pour 2022, il est proposé de mettre en place deux mesures nouvelles

- Bus des montagnes à l'occasion de deux opérations évènementielles
- Prise en charge des couts des animations dans le cadre de la semaine bleue

Enfin, la ligne dotation aux amortissements augmente de 1 255 € (étude logements adaptés).

➔ Le besoin de financement 2022 s'élève à 70 549 € (en légère augmentation par rapport au BP 2021).

Section investissement :

Au CA, les dépenses correspondent à la deuxième phase de l'étude de besoin des logements adaptés ainsi qu'à l'achat du logiciel RH (EKSAE) financé à 50 % par le CIAS en deux acomptes.

Au BP, les dépenses correspondent au deuxième acompte (solde de l'achat du logiciel) de l'achat du logiciel RH (EKSAE) financé à 50 % par le CIAS.

**D20220414 Approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe portage de repas
du CIAS**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	16 345,37	455 030,00	471 375,37
Titres de recettes émis (b)	379,00	578 784,44	579 163,44
Réductions de titres (c)		131 564,42	131 564,42
Recettes nettes (d = b - c)	379,00	447 220,02	447 599,02
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	16 345,37	455 030,00	471 375,37
Mandats émis (f)		478 191,27	478 191,27
Annulations de mandats (g)		59 123,83	59 123,83
Dépenses nettes (h = f - g)		419 067,44	419 067,44
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	379,00	28 152,58	28 531,58
(h - d) Déficit			

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget annexe portage de repas du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge,
- DÉCLARE que le compte de gestion du budget annexe portage de repas du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge, dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

D20220415 Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe portage de repas du CIAS

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le Président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'Assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2021.

Il est proposé que soit nommé Président pour le vote du compte administratif Monsieur Didier MANUBY.

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	16 345,37	0,00	0,00	16 345,37
RECETTES	16 345,37	16 345,37	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	455 030,00	419 067,44	0,00	35 962,56
RECETTES	455 030,00	476 820,97	0,00	-21 790,97
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	471 375,37	419 067,44	0,00	52 307,93
TOTAL GENERAL DES RECETTES	471 375,37	493 166,34	0,00	-21 790,97

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2021 du budget annexe portage de repas du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge.

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

D20220416 Affectation des résultats 2021 du budget annexe portage de repas du CIAS

Au vu du vote du compte administratif 2021 du budget principal du CIAS, dont résultent les chiffres ci-dessous, Monsieur le Président propose au conseil d'administration de procéder à l'affectation suivante, compte tenu du solde des restes à réaliser 2021 :

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2021) :	29 600,95 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2021):	15 966,37 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2021	419 067,44 €
Recettes fonctionnement 2021	447 220,02 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	28 152,58 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2021) :	<u>29 600,95 €</u>
	Solde section de fonctionnement :
	57 753,53 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2021

Dépenses investissements 2021	0,00 €
Recettes investissements 2021	379,00 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budg moins dépenses budgétaires):	379,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2021) :	<u>15 966,37 €</u>
D001/inv	Solde section d'investissement :
	16 345,37 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2021

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	<u>0,00 €</u>
	Solde net des restes à réaliser :
	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2021

Rappel du solde d'exécution cumulé :	16 345,37 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	<u>0,00 €</u>
001D/inv	Besoin de financement :
	Néant

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2022)	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2022)	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	57 753,53 €
(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2022)	
	Total affecté : 57 753,53 €

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

D20220417 Adoption du budget annexe Portage de repas du CIAS - BP 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	307 410,00	384 648,04	384 648,04
60622	Carburants	9 500,00	11 000,00	11 000,00
60631	Fournitures d'entretien	50,00	50,00	50,00
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	14 000,00	14 000,00
60636	Vêtements de travail	450,00	450,00	450,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	900,00	900,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	40 938,04	40 938,04
6135	Locations mobilières	23 500,00	26 000,00	26 000,00
61551	Entretien matériel roulant	200,00	400,00	400,00
6161	Multirisques	250,00	100,00	100,00
6168	Autres primes d'assurance	3 500,00	4 000,00	4 000,00
6256	Missions	50,00	50,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	650,00	460,00	460,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	27 000,00	28 000,00	28 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	228 250,00	257 290,00	257 290,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	910,00	910,00	910,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	115 000,00	116 500,00	116 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 800,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	200,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	51 000,00	56 500,00	56 500,00
6413	Personnel non titulaire	29 100,00	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 000,00	14 000,00	14 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	14 000,00	15 000,00	15 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	350,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	750,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	640,00	640,00	640,00
6574	Subv. fonct. Associat ^e , personnes privée	640,00	640,00	640,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	550,00	550,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	550,00	550,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	31 101,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		454 651,00	502 338,04	502 338,04

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat^e ordre transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	379,00	377,96	377,96
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	379,00	377,96	377,96
043	<i>Opérat^e ordre intérieur de la section (8)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		379,00	377,96	377,96

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	455 030,00	502 716,00	502 716,00
---	------------	------------	------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	325 000,00	344 956,74	344 956,74
70688	Autres prestations de services	325 000,00	344 956,74	344 956,74
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	429,05	5,73	5,73
7714	Recouvré créances admises en non valeur	0,00	5,73	5,73
7788	Produits exceptionnels divers	429,05	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		425 429,05	444 962,47	444 962,47

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	425 429,05	444 962,47	444 962,47
---	------------	------------	------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	57 753,53
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	502 716,00
--	-------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES
B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	11 345,37	11 723,33	11 723,33
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	6 223,33	6 223,33
2188	Autres immobilisations corporelles	1 345,37	3 500,00	3 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		16 345,37	16 723,33	16 723,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		16 345,37	16 723,33	16 723,33

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	16 345,37	16 723,33	16 723,33
---	-----------	-----------	-----------

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)</i>	379,00	377,96	377,96
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	229,00	227,96	227,96
28184	<i>Mobilier</i>	150,00	150,00	150,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	379,00	377,96	377,96
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	379,00	377,96	377,96

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	379,00	377,96	377,96
--	--------	--------	--------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (8)	16 345,37
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 723,33
---	------------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe du Portage de repas 2022 du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge,

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Eléments d'analyse**

Section fonctionnement portage de repas

⇒ **Analyse CA 2021**

Le service est organisé selon trois tournées qui représentent 44 280 repas livrés (en augmentation par rapport au prévisionnel de 41 500 repas).

Les repas sont confectionnés à l'EHPAD de Combronde et à la cuisine centrale de Saint Georges de Mons.

- ✓ **Environ 58 personnes** desservies sur le site de Combronde pour **15 429** repas livrés en 2021 sur cette tournée (contre 14 976 en 2020), soit une progression de près de 3 % s'expliquant par l'augmentation du nombre de repas pris par les bénéficiaires,
- ✓ **et 98 personnes** sur le site de Saint Georges de Mons : **28 851** repas livrés, sur deux tournées (contre 26 420 repas en 2020), soit une augmentation de 9,20 %.

Cette augmentation a pour effet de diminuer le coût de revient (amortissement des frais fixes sur un nombre de repas plus important).

Il convient de corriger les dépenses de fonctionnement à hauteur de 15 290 € correspondant à l'achat des repas de 2021 non mandaté sur l'exercice 2021. Le total corrigé des dépenses de fonctionnement s'élève donc à 434 357,44 €.

Le prix de revient rectifié s'établit comme suit :

	CA 2021 corrigé	
Achat des repas : (au budget annexe restauration collective)	243 540,00 €	5,50 € / repas
Personnel de livraison : (soit l'équivalent de 3.18 ETP)	116 928,93 €	2,64 € / repas
Personnel administratif : (0,80 ETP)	27 000,00 €	0,61 € / repas
Véhicule (location + carburants + assurance + contrôle technique + entretien)	35 563,46 €	0,80 € / repas
Autres fournitures (barquettes, ...)	10 946,05 €	0,25 € / repas
Amortissement matériel :	379,00 €	0,01 € / repas
TOTAL	434 357,44 €	9,82 € / repas

Un prix moyen facturé de 7,84 €/ repas qui reste stable par rapport à 2020 (7,85 €).

Le déficit par repas est de 1,98 €/ repas (stable par rapport à 2020 : 2 €).

Le déficit d'exploitation 2021 s'élève donc à 87 674 € couvert entièrement par la subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € (l'excédent de fonctionnement reporté permet de faire face aux dépenses exceptionnelles).

En 2021, le cout de revient a diminué du fait de :

- L'augmentation du nombre de repas (atténuation des charges fixes),
- La diminution des remplacements du personnel effectué par des agents extérieurs : en 2021, le service a bénéficié de la mise à disposition d'agents d'autres services qui étaient positionnés en ASA du fait de la fermeture de certains équipements intercommunaux,
- L'utilisation des stocks des années antérieures de barquettes.

⇒ **Perspectives 2022**

Le budget est construit sur une hypothèse de 44 000 repas :

BP 2022		
Achat des repas : (au budget annexe restauration collective)	242 000,00 €	5,50 €/repas
Personnel de livraison : (soit l'équivalent de 3.30 ETP)	121 140,00 €	2,75 €/ repas
Personnel administratif : (0,80 ETP)	28 000,00 €	0,63 €/ repas
Véhicule (location + carburants + assurance + contrôle technique + entretien)	37 550,00 €	0,85 €/ repas
Autres fournitures (barquettes, ...)	17 370,00 €	0.39 €/repas
Amortissement matériel	377,96 €	0.01 €/ repas
TOTAL	446 487,96 €	10,14 €/repas

Sur la base d'un prix moyen facturé de 7,84 € / repas, le reste à charge s'élève à 2,30 € / repas (contre 2,42 € au PB 2021), soit une subvention d'équilibre 2022 de 100 000 €.

La subvention d'équilibre reste identique au BP 2021 suite à l'augmentation du nombre de repas.

➔ Le besoin de financement 2022 s'élève donc à 100 000 € (stable par rapport au BP 2021)

Section investissement portage de repas :

⇒ **Bilan 2021**

Les recettes principales correspondent aux amortissements.

⇒ **Perspectives 2022**

Les dépenses principales correspondent à l'achat de matériel informatique, au changement de l'armoire frigorifique du site de Combronde ainsi qu'aux amortissements.

D20220418 Approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe Aide à domicile du CIAS

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
<i>RECETTES</i>			
Prévisions budgétaires totales (a)	77 134,44	1 576 300,00	1 653 434,44
Titres de recettes émis (b)	17 924,89	1 817 500,23	1 835 425,12
Réductions de titres (c)	0,00	279 745,57	279 745,57
Recettes nettes (d = b - c)	17 924,89	1 537 754,66	1 555 679,55
<i>DÉPENSES</i>			
Autorisations budgétaires totales (e)	77 134,44	1 576 300,00	1 653 434,44
Mandats émis (f)	8 512,82	1 566 539,99	1 575 052,81
Annulations de mandats (g)	321,85	2 418,00	2 739,85
Dépenses nettes (h = f - g)	8 190,97	1 564 121,99	1 572 312,96
<i>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</i>			
(d - h) Excédent	9 733,92	0,00	0,00
(h - d) Déficit	0,00	26 367,33	16 633,41

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2021 du budget annexe Aide à domicile du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge,
- DÉCLARE que le compte de gestion du budget annexe portage de repas du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge, dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

**D20220419 Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe Aide à domicile
du CIAS**

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le Président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'Assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2021.

Il est proposé que soit nommé Président pour le vote du compte administratif Monsieur Didier MANUBY.

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total Réalisé
	Alloué	Réalisé	
Total	1 576 300.00 €	1 564 121.99 €	1 564 121.99 €
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	121 490.00 €	113 226.14 €	113 226.14 €
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 340 000.00 €	1 338 492.34 €	1 338 492.34 €
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	114 810.00 €	112 403.51 €	112 403.51 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total Réalisé
	Alloué	Réalisé	
Total	1 576 300.00 €	1 564 121.99 €	1 564 121.99 €
002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	26 367.33 €	26 367.33 €	26 367.33 €
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	1 265 400.00 €	1 228 812.35 €	1 228 812.35 €
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	278 831.67 €	299 836.15 €	299 836.15 €
019 Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	5 701.00 €	9 106.16 €	9 106.16 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total Réalisé
	Alloué	Réalisé	
Total	77 134.44 €	8 190.97 €	8 190.97 €
13 Subventions d'investissement	5 651.00 €	5 651.00 €	5 651.00 €
21 Immobilisations corporelles	71 483.44 €	2 539.97 €	2 539.97 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total Réalisé
	Alloué	Réalisé	
Total	77 134.44 €	70 747.11 €	70 747.11 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	52 822.22 €	52 822.22 €	52 822.22 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	6 387.66 €	0.00 €	0.00 €
28 Amortissements des immobilisations	17 924.56 €	17 924.89 €	17 924.89 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2021 du budget annexe Aide à domicile du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge.

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

D20220420 Affectation des résultats 2021 du budget annexe Aide à domicile du CIAS

Au vu du vote du compte administratif 2021 du budget principal du CIAS, dont résultent les chiffres ci-dessous, Monsieur le Président propose au conseil d'administration de procéder à l'affectation suivante, compte tenu du solde des restes à réaliser 2021 :

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2021) :	26 367,33 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2021):	52 822,22 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2021	1 564 121,99 €
Recettes fonctionnement 2021	1 537 754,66 €
Résultat de l'exercice 2021 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-26 367,33 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2021) :	<u>26 367,33 €</u>
Solde section de fonctionnement :	0,00 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2021

Dépenses investissements 2021	8 190,97 €
Recettes investissements 2021	17 924,89 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budg moins dépenses budgétaires):	9 733,92 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2021) :	<u>52 822,22 €</u>
D001/inv	Solde section d'investissement :
	62 556,14 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2021

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	<u>0,00 €</u>
	Solde net des restes à réaliser :
	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2021

Rappel du solde d'exécution cumulé section investissement:	62 556,14 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	<u>0,00 €</u>
001D/inv	Besoin de financement :
	Néant

Il est à noter que la subvention d'équilibre a été réduite en 2021 en tenant compte de l'excédent de fonctionnement reporté, ce qui explique un résultat en 2021 de -26 367,33 € à l'opposé de l'excédent de fonctionnement 2021.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2022)	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2022)	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
(à reprendre en dépenses ligne 002 du budget 2022)	
	Total affecté :
	0,00 €

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	1 617 768.00 €	1 617 768.00 €	1 617 768.00 €
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	117 962.00 €	117 962.00 €	117 962.00 €
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 428 072.00 €	1 428 072.00 €	1 428 072.00 €
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	71 734.00 €	71 734.00 €	71 734.00 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	1 617 768.00 €	1 617 768.00 €	1 617 768.00 €
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	1 296 440.00 €	1 296 440.00 €	1 296 440.00 €
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	315 648.52 €	315 648.52 €	315 648.52 €
019 Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	5 679.48 €	5 679.48 €	5 679.48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	80 089.67 €	80 089.67 €	80 089.67 €
13 Subventions d'investissement	5 649.48 €	5 649.48 €	5 649.48 €
20 Immobilisations incorporelles	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
21 Immobilisations corporelles	73 440.19 €	73 440.19 €	73 440.19 €

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	80 089.67 €	80 089.67 €	80 089.67 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	62 556.14 €	62 556.14 €	62 556.14 €
28 Amortissements des immobilisations	17 533.53 €	17 533.53 €	17 533.53 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- ADOpte le Budget annexe Aide à Domicile 2022 du CIAS de Combrailles, Sioule et Morge,

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Eléments d'analyse**

Section fonctionnement aide à domicile :

⇒ **Analyse CA 2021**

Le total des dépenses d'exploitation 2021 s'élève à 1 564 121,99 € (CA).

58 037 heures ont été réalisées en 2021 (63 000 heures effectuées sur une année normale hors COVID19 et difficultés de recrutement).

L'exécution budgétaire 2021, telle qu'elle apparaît au compte administratif, s'établit comme suit :

GROUPE 1	011 - Charges à caractère général	113 226,14 €
GROUPE 2	012 - Charges de Personnel	1 338 492,34 €
GROUPE 3	Dépenses afférentes à la structure	112 403,51 €
TOTAL DÉPENSES		1 564 121,99 €

002	Excédent fonctionnement reporté	26 367,33 €
GROUPE 1	017- Produits de la tarification	1 228 812,35 €
GROUPE 2	018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	130 774,72 €
GROUPE 3	019 - Produits financiers et produits non encaissables	9 106,16 €
TOTAL RECETTES		1 395 060,56 €

SUBVENTION ÉQUILIBRE - 169 061,43 €

SUBVENTION D'ÉQUILIBRE	CA 2021	CA 2021 Subvention Exceptionnelle	CA 2021 Total Subvention d'Equilibre
CIAS SERVICE AIDE À DOMICILE	137 254 €	31 807,43 €	169 061,43 €

Deux subventions exceptionnelles ont été versées au Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile :

- Une subvention exceptionnelle de 7 046 € pour financer l'annulation d'un titre sur exercice antérieur,
- Une subvention exceptionnelle de 24 761,43 € pour pallier au déficit d'exploitation.

Néanmoins, la subvention d'équilibre 2021, ne reflète pas le fonctionnement de l'exploitation normale du service. Pour réaliser une analyse correcte du résultat, il convient de le corriger des dépenses exceptionnelles et recettes exceptionnelles (crédits non renouvelables).

Le résultat 2021 corrigé de l'aide à domicile s'établit donc comme suit :

	CA 2021 Corrigé	Euros
GROUPE 1	011 - Charges à caractère général	113 226,14 €
GROUPE 2	012 - Charges de Personnel	1 338 492,34 €
GROUPE 3	Dépenses afférentes à la structure	112 403,51 €
	<i>Dépenses exceptionnelle correspondant à des contrepassation de recettes 2017</i>	- 47 819,43 €
	TOTAL DÉPENSES	1 516 302,56 €

002	Excédent fonctionnement reporté	0,00 €
GROUPE 1	017- Produits de la tarification	1 228 812,35 €
	<i>Rétroactivité du département sur tarification APA octobre - novembre - décembre 2021</i>	- 8 000,00 €
	<i>Recette exceptionnelle lié au versement prime Covid en 2020</i>	- 14 285,71 €
	<i>Aide exceptionnelles APA pour pertes de recettes et d'activités</i>	- 36 108,00 €
GROUPE 2	018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	130 774,00 €
GROUPE 3	019 - Produits financiers et produits non encaissables	9 106,16 €
	TOTAL RECETTES	1 310 298,80 €

SUBVENTION ÉQUILIBRE CORRIGÉE - 206 003,76 €

Sans l'excédent de fonctionnement reporté et sans les aides exceptionnelles du Conseil départemental, le déficit d'exploitation aurait été de 206 003,76 €.

Compte tenu de cette analyse :

CA 2021 CORRIGÉ	Euros	Coût revient / heure
COÛT REVIENT BRUT	1 516 302,56 €	26,13 €
Atténuation de charges (IJ + remboursement MAD personnel)	130 774,00 €	2,25 €
COÛT DE REVIENT NET	1 385 528,56 €	23,87 €
Produits tarification	1 170 418,64 €	- 20,17 €
Produits financiers et produits non encaissables	9 106,16 €	- 0,15 €
RESTE A CHARGE COLLECTIVITE	206 003,76 €	3,55 €

⇒ Perspectives 2022

SUBVENTION D'ÉQUILIBRE	BP 2021	BP 2022	Différence BP 2022 / BP 2021
SERVICE AIDE À DOMICILE	137 254 €	205 894 €	68 640 €

Le tableau ci-dessous fait apparaître les mesures nouvelles envisagées pour 2022 et l'impact de la hausse du tarif APA qui passe de 20,20 à 22 €/heure sur un prévisionnel de 58 500 heures.

		BP 2022
GROUPE 1	011 - Charges à caractère général	117 962,00 €
	Reconduction crédits 2021	113 226,00 €
	<i>MESURE NOUVELLE : Augmentation du nombre de déplacements indemnités (plannings retravaillés pour moins de coupure, donc plus de trajets deviennent éligibles au remboursement)</i>	<i>1 145,00 €</i>
	<i>MESURE NOUVELLE : Augmentation du nombre de visites à domicile=> augmentation carburant</i>	<i>500,00 €</i>
	<i>MESURE NOUVELLE : Equipements de protection (gants, masques, blouses ,chaussures) - stock 2020 utilisé en 2021 - reconstitution stock</i>	<i>1 982,00 €</i>
	<i>Mesures Nouvelles : Frais de télécommunication (2 téléphones d'astreinte) + réceptions groupe de parole + frais de missions formation</i>	<i>1 109,00 €</i>
GROUPE 2	012 - Charges de Personnel	1 428 072,00 €
	Reconduction crédits 2021	1 338 492,00 €
	<i>MESURE NOUVELLE Reclassement indiciaire suite augmentation SMIC</i>	<i>20 050,00 €</i>
	<i>MESURE NOUVELLE Mise en place des astreintes</i>	<i>10 500,00 €</i>
	<i>MESURE NOUVELLE Bonification RIFSEEP (équité / prime SEGUR et attractivité du métier/ IFSE Prime carburant)</i>	<i>59 030,00 €</i>
GROUPE 3	Dépenses afférentes à la structure	71 734,00 €
	Reconduction crédits 2021	64 584,00 €
	<i>MESURE NOUVELLE : augmentation assurance statutaire</i>	<i>3 300,00 €</i>
	<i>MESURE NOUVELLE : annulation titres sur exercice antérieur</i>	<i>3 850,00 €</i>
	TOTAL DÉPENSES	1 617 768,00 €

		Reconduction crédits 2021
002	Excédent fonctionnement reporté	0,00 €
GROUPE 1	017- Produits de la tarification	1 296 440,00 €
	Reconduction produits 2021	1 184 704,00 €
	<i>MESURE NOUVELLE Augmentation du tarif APA 01/01/2022</i>	<i>111 736,00 €</i>
GROUPE 2	018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	109 784,52 €
	Reconduction produits 2021	116 489,00 €
	<i>MESURE NOUVELLE Fin de mise à disposition personnel SAD au profit du budget annexe portage de repas</i>	<i>-8 900,00 €</i>
	<i>MESURE NOUVELLE : augmentation des remboursements indemnités journalières + remboursement de frais utilisation du véhicule SAAD</i>	<i>2 195,52 €</i>
GROUPE 3	019 - Produits financiers et produits non encaissables	5 649,48 €
	Reconduction des Amortissements 2021	5 649,48 €
	TOTAL RECETTES	1 411 874,00 €
SUBVENTION ÉQUILIBRE PROJETÉE POUR 2022		-205 894,00 €
DIFFERENCE AVEC LA SUBVENTION EQUILIBRE VERSÉE EN 2021		36 831,85 €

Dans les mesures nouvelles, une prime exceptionnelle pour compenser l'impact de la hausse des prix des carburants pour les aides à domicile a été prévue pour un montant de 8 100 € pour la période des trois mois. Cette prime sera ajoutée au régime indemnitaire des agents.

BP 2022	Euros	Cout revient / heure
COÛT REVIENT BRUT	1 617 768 €	27,65 €
Atténuation de charges (IJ + remboursement MAD personnel)	109 784,52 €	1,88 €
COÛT DE REVIENT NET	1 507 983,48 €	25,78 €
Produits tarification	1 296 440,00 €	- 22,16 €
Produits financiers et produits non encaissables	5 649,48 €	- 0,10 €
RESTE A CHARGE COLLECTIVITE	205 894,00 €	3,52 €

⇒ Le besoin de financement (subvention d'équilibre) s'élève à 205 894 €

Section investissement Aide à domicile :

⇒ Bilan 2021

Les principales dépenses concernent le renouvellement du matériel informatique (ordinateur portable, écran), une licence logiciel métier ainsi que les amortissements.

⇒ Perspectives 2022

Les principales dépenses concernent :

- L'achat d'un ordinateur portable pour une responsable de secteur afin de pouvoir l'utiliser lors des visites à domicile,
- Le renouvellement de la flotte des téléphones des Aides à domicile (60 téléphones),
- Changement d'application Mobile en lien avec le logiciel métier,
- Les amortissements,
- Les écritures d'équilibres.

➤ Bilan des subventions du budget général de la communauté de communes aux différents budgets du CIAS :

✓ Subvention d'exploitation :

	BP 2022	DIFFRENCE BP2022/BP2021
CIAS BUDGET GÉNÉRAL	70 549 €	+ 3 065 €
CIAS PORTAGE DE REPAS	100 000 €	0 €
CIAS SERVICE AIDE À DOMICILE	205 894 €	+ 68 640 €
CIAS EHPAD LES ORCHIS	37 000 €	0 €
TOTAL	341 738 €	+ 71 705 €

3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - RESSOURCES HUMAINES

D20220422 Evolution du tableau des effectifs du CIAS au 1er mai 2022

Suite aux besoins du CIAS, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs pour prendre en compte les modifications suivantes :

Pour les trois EHPAD, il est proposé de créer un poste de Rédacteur afin de recruter sur des fonctions de Responsable Hôtelier/Animation. Ce recrutement s'inscrit dans un projet de restructuration du fonctionnement des EHPAD. Ce poste permettra de compléter l'équipe d'encadrement composée actuellement de la Directrice et de la Cadre de santé qui assure leurs fonctions sur les trois EHPAD.

En effet, la Directrice pourra se recentrer sur ses missions d'élaboration d'orientations stratégiques en fonction des résidents accueillis (niveau de dépendance, pathologies, ...) et des moyens disponibles (personnel, structure des locaux, prix de journée, ...) et également sur la formalisation des projets institutionnels.

La Cadre de Santé pourra quant à elle se consacrer à l'élaboration et à la mise en œuvre, au développement de projet d'établissement des EHPAD notamment dans le cadre d'admission, d'élaboration des protocoles de soin et de projet de soin sur les 3 établissements.

Le Responsable Hôtelier/Animation aura pour mission principale d'assurer l'encadrement des équipes hôtelières (cuisine, ASH, animateur) sur les trois EHPAD de Combronde, Manzat et Les Ancizes.

Ce recrutement permettra également la présence d'un cadre au quotidien dans les trois établissements.

Les autres modifications concernent principalement les avancements de grade avec création et suppression de poste simultanées.

Service	Catégorie	Cadre d'emplois	Création/suppression	Motif	Date d'effet
EHPAD Manzat	A	Infirmière classe normale	Création poste à 28/35 ^{ème}	Besoin du service	01/05/2022
EHPAD Manzat	B	Rédacteur territorial	Création poste à 35/35 ^{ème}	Besoin du service	01/05/2022
EHPAD Manzat	C	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	Suppression poste à 30/35 ^{ème}	Avancement de grade	01/05/2022
EHPAD Manzat	C	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	Création poste à 30/35 ^{ème}	Avancement de grade	01/05/2022
EHPAD Manzat	C	Agent social	Suppression poste à 35/35 ^{ème}	Avancement de grade	01/05/2022
EHPAD Manzat	C	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	Création poste à 35/35 ^{ème}	Avancement de grade	01/05/2022

Aide à domicile	C	Agent social principal de 2 ^{ème} classe	Suppression poste à 25/35 ^{ème}	Avancement de grade	01/05/2022
Aide à domicile	C	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	Création poste à 25/35 ^{ème}	Avancement de grade	01/05/2022
EHPAD des Ancizes	A	Infirmière classe normale	Suppression poste à 10.5/35 ^{ème}	Evolution des missions	01/05/2022
EHPAD des Ancizes	A	Cadre de santé	Création poste à 10.5/35 ^{ème}	Evolution des missions	01/05/2022
EHPAD Combronde	A	Infirmière classe normale	Suppression poste à 10.5/35 ^{ème}	Evolution des missions	01/05/2022
EHPAD Combronde	A	Cadre de santé	Création poste à 10.5/35 ^{ème}	Evolution des missions	01/05/2022
EHPAD Manzat	A	Infirmière classe normale	Suppression poste à 14/35 ^{ème}	Evolution des missions	01/05/2022
EHPAD Manzat	A	Cadre de santé	Création poste à 14/35 ^{ème}	Evolution des missions	01/05/2022

Étiquettes de lignes	Nombre de postes ouverts (Effectif budgétaire)	Nombre de postes pourvus
AIDE À DOMICILE	43	43
Adjoint administratif	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Adjoint administratif principal 1 cl	2	2
POSTE 35/35EME	2	2
Adjoint administratif principal 2 cl	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Agent social	29	29
POSTE 12/35EME	2	2
POSTE 13/35EME	1	1
POSTE 14/35EME	1	1
POSTE 15/35EME	2	2
POSTE 16/35EME	2	2
POSTE 17,31/35EME	1	1
POSTE 17,5/35EME	1	1
POSTE 18/35EME	1	1
POSTE 20/35EME	3	3
POSTE 27/35EME	2	2
POSTE 28/35EME	8	8
POSTE 33/35EME	1	1
POSTE 26,5/35EME	1	1
POSTE 23/35EME	2	2
POSTE 16.5/35EME	1	1
Agent social	2	2
POSTE 25/35EME	1	1
POSTE 30/35EME	1	1
Agent social principal 1 cl	5	5
POSTE 17/35EME	1	1
POSTE 24/35EME	1	1
POSTE 25/35EME	2	2
POSTE 32/35EME	1	1
Agent social principal 2 cl	2	2
POSTE 24/35EME	1	1
POSTE 30/35EME	1	1
Attaché	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
EHPAD ANCIZES	32	28
Adjoint administratif	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Adjoint administratif principal 1 cl	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Agent social	8	8
POSTE 17,5/35EME	1	1
POSTE 28/35EME	1	1
POSTE 35/35EME	6	6
Agent social	3	2
POSTE 28/35EME	1	1
POSTE 17.5/35EME	2	1
Agent social principal 2 cl	2	2

POSTE 35/35EME	2	2
Attaché	1	1
POSTE 10,5/35EME	1	1
Infirmière en SG classe normale	3	3
POSTE 10,5/35EME	1	1
POSTE 35/35EME	2	2
Médecin Coordinateur	1	0
POSTE 7/35EME	1	0
Psychologue classe normale	1	1
POSTE 14/35EME	1	1
Infirmière classe normale	2	1
POSTE 28/35EME	1	0
POSTE 17.5/35EME	1	1
Aide-soignante classe normale	6	6
POSTE 28/35EME	1	1
POSTE 35/35EME	5	5
Aide-soignante classe supérieure	3	2
POSTE 35/35EME	3	2
EHPAD COMBRONDE	27	22
Adjoint administratif	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Adjoint technique	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Agent social	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Agent social	7	6
POSTE 17,5/35EME	1	1
POSTE 33,32/35EME	1	1
POSTE 35/35EME	3	3
POSTE 17.5/35EME	1	0
POSTE 16.25/35EME	1	1
Attaché	1	1
POSTE 10,5/35EME	1	1
Infirmière classe supérieure	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Infirmière en SG classe normale	2	2
POSTE 10,5/35EME	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Médecin Coordinateur	1	0
POSTE 7/35EME	1	0
Adjoint technique	1	1
POSTE 8,5/35EME	1	1
Infirmière classe normale	2	0
POSTE 28/35EME	1	0
POSTE 17.5/35EME	1	0
Aide-soignante classe normale	9	8
POSTE 22/35EME	1	1
POSTE 26,54/35EME	1	1
POSTE 35/35EME	7	6
EHPAD MANZAT	37	30
Adjoint administratif	1	1
POSTE 35/35EME	1	1

Agent de maîtrise principal	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Agent social	5	4
POSTE 17,5/35EME	1	0
POSTE 25/35EME	1	1
POSTE 28/35EME	2	2
POSTE 35/35EME	1	1
Agent social principal 1 cl	3	3
POSTE 30/35EME	1	1
POSTE 35/35EME	2	2
Agent social principal 2 cl	5	5
POSTE 28/35EME	1	1
POSTE 35/35EME	4	4
Attaché	1	1
POSTE 14/35EME	1	1
Infirmière en SG classe normale	3	3
POSTE 14/35EME	1	1
POSTE 35/35EME	2	2
Médecin Coordinateur	1	0
POSTE 10,5/35EME	1	0
Psychologue	1	1
POSTE 14/35EME	1	1
Adjoint technique	1	1
POSTE 28/35EME	1	1
Infirmière classe normale	1	0
POSTE 28/35EME	1	0
Aide-soignante classe normale	6	4
POSTE 28/35EME	2	1
POSTE 35/35EME	3	2
POSTE 16,25/35EME	1	1
Aide-soignante classe supérieure	7	6
POSTE 35/35EME	7	6
Rédacteur territorial	1	0
POSTE 35/35EME	1	0
PORTAGE DE REPAS	3	3
Agent social principal 1 cl	1	1
POSTE 32/35EME	1	1
Agent social principal 2 cl	2	2
POSTE 33/35EME	1	1
POSTE 35/35EME	1	1
Total général	142	126

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE les créations et suppressions de poste telles que définies ci-dessus,
- APPROUVE le tableau des effectifs.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Deux modifications du règlement sur l'organisation du temps de travail sont proposées :

1. La première modification concerne le respect du temps annuel de 1607 heures

Depuis la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001, la durée annuelle de temps de travail dans les collectivités est fixée à 1607 heures pour un équivalent temps plein. Cette loi permettait toutefois aux collectivités de déroger à cette disposition sur la durée annuelle du temps de travail en les autorisant à maintenir les régimes de temps de travail mis en place antérieurement à son entrée en vigueur en 2001.

Cependant, la loi de transformation de la fonction publique de 2019 vient mettre un terme à cette dérogation à l'application des 1607 heures à compter de 2022. En effet, l'article 47 de la loi n°2019-828 prévoit :

- La mise en place obligatoire des 1607 heures au sein des collectivités ;
- La suppression des régimes de temps de travail plus favorables.

Aussi, à compter du 1er janvier 2022, tous les congés accordés réduisant la durée du temps travail effectif sans base légale ou réglementaires ne peuvent plus être maintenus (exemples : « jour d'ancienneté », « jour du maire » ou « du président », « congés de pré-retraite », « ponts », etc...).

Pour rappel, le Conseil d'administration de Combrailles Sioule et Morge a délibéré le 15 Novembre 2018 en approuvant le document cadre sur l'organisation du temps de travail applicable au 1er janvier 2019. De par l'entrée en vigueur de la loi de transformation et de modernisation de la Fonction publique, ce document doit être mis à jour, notamment son article 20 intitulé « Journée du Président » qui ne peut plus être maintenu. Il est donc nécessaire de délibérer de nouveau sur ce point. En effet, tous les jours de congés accordés réduisant la durée du temps de travail effectif sans base légale ou réglementaire ne peuvent être maintenus à compter du 1er janvier 2022.

Le document cadre doit donc être modifié en supprimant l'article 20 et donc l'octroi de la journée dite du Président.

2. La deuxième modification concerne la liste des services soumis à un temps de travail annualisé (article 12)

La deuxième modification apportée au règlement sur le temps vise à ajouter le service de portage de repas à domicile dans la liste des services dont le cycle de travail est annualisé. Il s'agit d'une mise en adéquation du règlement avec la pratique.

La présentation de ce nouveau document ayant été portée à la connaissance des membres du comité technique du 25/02/22, et ayant reçu un avis favorable.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- APPROUVE le nouveau document cadre sur l'organisation du temps de travail annexé au présent rapport, applicable au 1er janvier 2022.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

4 - PÔLE SOLIDARITÉ ET SANTÉ

D20220424 Bus des Montagnes : Opérations évènementielles

Le Conseil Départemental (CD) du Puy de Dôme propose un service de transport à la demande : Le Bus des Montagnes. Il a pour objectif de permettre aux populations les plus isolées de se déplacer facilement. Dans le cadre du Bus des Montagnes, des opérations évènementielles sont également organisées. Ces dernières années, le CD proposait un rythme de 2 évènements par an : *le Bus des Montagnes au Sommet de l'élevage* et *le Bus de Noël*.

Le Conseil Départemental envisage une réunion avec les EPCI afin d'organiser les prochains évènements. À ce jour, le seul évènement fixé pour le CD est le sommet de l'élevage.

Informations Opérations évènementielles :

- La collectivité peut participer aux opérations « évènementielles » du Bus des Montagnes sans remettre le dispositif permanent à la semaine,
- **Tout public** sans conditions d'âge ou de ressources,
- **Coût pour les usagers** : 3 € / personne aller - retour avec une entrée comprise lors de manifestation payante (ex : le Sommet de l'élevage).

Les engagements :

✓ Du Département :

- Coordination de l'opération,
- Réalisation & impression des supports de communication + diffusion auprès des EPCI,
- Participation au déficit de l'opération à hauteur de 25 %,
- Coordination des déplacements en lien avec les transporteurs : ils sont choisis et réservés par les EPCI,
- Accueil des usagers sur place (avec moment convivial organisé).

✓ Des EPCI :

- Information et relais auprès des usagers,
- Inscriptions,
- Réservation des transporteurs,
- Participation au déficit de l'opération à hauteur de 75 %,
- Encaissement par le transporteur, en accord avec l'EPCI, des 3 € financés par les usagers pour le transport A/R,
- Facture du transporteur payée par la collectivité directement (facture avec déduction de 3,00 € financée par les usagers).

Coût du projet :

- Afin de couvrir l'ensemble du territoire, il est proposé de mettre en place **deux lignes** de bus pour environ **500 € par évènement**.
- Une demande de devis a été effectuée auprès de plusieurs transporteurs qui ont des marchés avec la Communauté de communes (Nénot, Europevoyages, Meunier).

Après étude du projet par le bureau communautaire, malgré la faible participation des habitants les dernières années de fonctionnement du Bus des Montagnes sur les deux communautés de communes, il est proposé de participer et expérimenter en 2022 **DEUX** opérations évènementielles avec deux lignes de Bus sur le territoire Combrailles Sioule et Morge

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- o APPROUVE la mise en place de deux opérations évènementielles sur le territoire Combrailles, Sioule et Morge en 2022.

Nombre de suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

D20220425 Désignation représentant du CIAS à l'Association Avenir, Santé, Combrailles

L'association Avenir, Santé, Combrailles est une association paritaire d'élus du territoire des Combrailles et de professionnels de santé créée en 2011. Elle a notamment été initiée par les élus du SMADC. Elle a pour but de constituer un lieu d'échange et de réflexions entre les différents acteurs de la santé au sens large.

L'association est portée par :

- Didier SENEGAS ROUVIERE co-président du collège des élus, maire de Giat et vice-président de la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans,
- Docteur Pierre BERNARD co-président du collège des professionnels de santé et médecin généraliste installé à St Eloy les Mines.

Depuis sa création, l'association a permis les coopérations entre professionnels de santé et de favoriser l'émergence des Maisons de Santé et autres organisations territoriales comme les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

De nombreux partenariats se sont également mis en place, facilitant ainsi l'organisation d'actions de prévention comme le travail autour du monde agricole sur la prévention du suicide et du mal-être.

Sur le territoire des Combrailles, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) développe la stratégie de développement en matière de santé, avec notamment la coordination et l'animation du Contrat Local de Santé, signé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes et de nombreux partenaires institutionnels et équipes de santé du territoire.

L'association Avenir Santé Combrailles est une association support à la démarche santé du territoire. Elle permet :

- ✓ aux membres de réfléchir ensemble à des actions possibles,
- ✓ le portage d'actions quand il y a un « trou dans la raquette »,
- ✓ Elle permet le financement direct d'actions de prévention.

Quelques exemples de projets ou d'actions menés :

- ⇒ Achat du rétinographe (non mydriatique) et organisation de dépistages au sein des MSP et des EHPAD du territoire,
- ⇒ Actions de prévention sur l'ambroisie, la maladie de Lyme, le dépistage des cancers, du diabète,
- ⇒ Forums à destination des professionnels de santé du territoire (Pontgibaud, Pionsat) – les différents modes d'exercice, visite du CMPR (centre de médecine physique et réadaptation), la télémédecine, ophtalmologie...,
- ⇒ Portage de service innovant comme la radiologie au sein de la MSP de Pontgibaud afin de lancer l'activité,
- ⇒ La prévention du suicide dans le monde agricole, notamment des soirées théâtre forum, accompagnement psychologique, formations...

Aujourd'hui, l'association souhaite poursuivre la dynamique enclenchée sur le territoire.

La dernière Assemblée Générale d'Avenir Santé Combrailles a eu lieu le 29 Mars.

Désignation de délégués à l'Association Avenir, Santé, Combrailles :

Les nouveaux statuts de l'association prévoient que la Collectivité désigne un représentant titulaire et un suppléant parmi les administrateurs du CIAS.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- DÉSIGNE Monsieur Didier MANUBY, titulaire pour représenter le CIAS à l'Association Avenir, Santé, Combrailles,
- DÉSIGNE Madame Béatrice DELVINCOURT, suppléant pour représenter le CIAS à l'Association Avenir, Santé, Combrailles.

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Solidarité internationale – Aides exceptionnelles d'urgence à caractère humanitaire (POUR INFORMATION)

Actions en faveur de l'Ukraine :

Suite au Conseil d'administration du 3 Mars, le CIAS a recensé et conservé les denrées alimentaires (non périssables), qui devaient aller en direction de la Banque alimentaire de Clermont Ferrand. Le dispositif de la Banque alimentaire pourra ainsi être mobilisé, si besoin, pour les réfugiés qui seraient accueillis sur le territoire de la communauté de communes car les collectes dans le Puy de Dôme ont été rapidement stoppées concernant les dons alimentaires.

Les associations et les collectivités se mobilisent pour venir en aide au peuple ukrainien. L'Etat, les associations d'élus, les organisations non gouvernementales préconisent désormais de privilégier les dons financiers eu égard aux difficultés logistiques et d'acheminement de matériels en zone de guerre.

Le Conseil Départemental a organisé une réunion le 5 Mars afin de réunir les conditions pour coordonner les initiatives locales ainsi que l'organisation de l'accueil d'éventuels réfugiés. Une cellule de crise est coordonnée par le CD. Une ligne téléphonique et une adresse mail ont été mises en service dans le but d'informer et d'orienter les collectivités, associations, entreprises et particuliers.

Numéro : 04 73 14 50 00, mail : soutien.ukraine@puy-de-dome.org.

De plus, il a été proposé en conseil communautaire que la communauté de communes contribue à l'élan de solidarité envers la population ukrainienne. Le conseil a approuvé le versement d'une aide exceptionnelle en faveur de l'Ukraine d'un montant de 20 000 € au profit de la protection civile, partenaire de l'AMF. Cette contribution permettra de financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des victimes du conflit.

Ce soutien financier vient compléter le renforcement du dispositif d'aide alimentaire, géré par le CIAS.

5 - PÔLE MAINTIEN À DOMICILE

➤ Primes exceptionnelles pour les aides à domicile du CIAS (POUR INFORMATION)

Dans un premier temps, suite à la parution de l'arrêté du 14 mars 2022, une revalorisation du barème des indemnités kilométriques a été mise en place pour les agents de la Fonction publique utilisant leur véhicule dans le cadre de déplacements professionnels. Le barème a été revalorisé de 3 à 4 centimes d'euros, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022, ce qui représente environ 500 € mensuel pour le budget SAAD.

Prime carburant du Conseil Départemental :

Lors de la session départementale du vendredi 11 mars dernier, les élus départementaux ont décidé d'attribuer une "aide exceptionnelle" aux salariés des Services d'Aide à Domicile qui interviennent, avec leur véhicule personnel, au domicile des usagers dont le Conseil départemental a la charge, afin de saluer leur engagement et d'apporter une compensation à l'augmentation actuelle du coût lié à la mobilité. Le montant de cette aide est de 100 € net. Elle représente 4 200 € pour le SAAD. À ce jour, les modalités de versement ne sont toutefois pas encore connues.

Prime exceptionnelle pour les aides à domicile du CIAS :

Le bureau communautaire de Combrailles, Sioule et Morge souhaite mettre en place, dès le mois d'avril 2022, le versement d'une prime exceptionnelle pour compenser l'impact de la hausse des prix des carburants pour les aides à domicile. Cette prime correspond à 18 centimes d'euros du kilomètre, en prenant la moyenne des kilomètres parcourus sur janvier et février 2022 et avec un plancher fixé à 35 €. Le versement de cette prime sera effectif sur la paie du mois d'avril 2022 et aura une durée de trois mois. La prime carburant du CIAS représente 2 700 € mensuel pour le budget du SAAD et entre 35 € et 170 € mensuel pour les agents en fonction des kms effectués. Cette prime sera ajoutée au régime indemnitaire des agents.

➤ Logements adaptés (POUR INFORMATION)

Rapporteur : Le Vice-Président

Projet de logements adaptés sur notre territoire :

Suite aux résultats de l'étude lancée début 2020, afin de connaître les réponses à apporter aux attentes de la population âgée du territoire et proposer une offre pertinente par rapport aux besoins recensés, les services de Combrailles, Sioule et Morge ont rencontré les services d'OPHIS Puy-de-Dôme à plusieurs reprises.

L'objectif des logements adaptés est de maintenir à domicile les séniors le plus longtemps possible en créant les conditions idéales du « Bien vieillir chez soi ». Il propose un cadre de vie adapté et se place comme une alternative entre le domicile et l'EHPAD.

OPHIS Puy de Dôme mentionne les critères essentiels pour mettre en place des logements adaptés et répondre également aux besoins des séniors :

- Accès aux services de proximité (commerces, santé/soins, loisirs),
- Logements installés au plus proche du centre bourg (préconisé) avec un dénivelé non prononcé afin de faciliter la mobilité et l'accès aux services,
- Le bailleur recommande entre 15 et 20 logements,
- Un espace collectif aménagé permettant la mise en place d'activités afin de créer du lien social à prévoir dans le projet.

Aujourd'hui, l'OPHIS 63 est intéressé pour réaliser ce type de logements sur le territoire. Aussi, nous souhaitons recenser les communes qui désirent développer ce type d'habitat. Un courrier sera envoyé en mairie permettant aux communes de faire remonter les terrains ou bâtiments envisagés. Le bailleur sera ainsi en mesure d'analyser (en fonction des critères) la faisabilité des projets proposés.

6 - ACTUALITÉ DES PÔLES

➤ Actualité Pôle EHPAD

Crise sanitaire :

Depuis le mois de mars, 6 agents ont été positifs à la COVID-19, 5 agents ont eu la grippe.

L'EHPAD de Combronde a connu un épisode de gastro entérite : 16 résidents ont été atteints. Un signalement a été fait auprès de l'ARS. A ce jour, l'épisode est clôturé et les résidents rétablis.

Nous n'avons pas de résidents positifs.

Tensions en moyens humains :

Les difficultés de recrutement sont toujours d'actualité, surtout en ce qui concerne les postes d'infirmiers et d'aides-soignants. Une bonne nouvelle néanmoins, le poste de l'ide à Manzat est pourvu. Il reste le poste à Combronde à pourvoir. Nous avons recours aux agences d'intérim pour pallier à ces postes vacants ou pour les remplacements.

➤ Actualité Pôle Maintien à Domicile

Crise sanitaire :

Depuis le mois de mars, le SAAD a eu régulièrement des bénéficiaires positifs à la COVID-19 soit 17 personnes. Le service a mis en place un suivi et des équipes COVID, selon les protocoles en vigueur, afin de diminuer le nombre d'agents au domicile.

De plus, 8 agents (intervenants et livreurs) ont été testés positifs à la covid-19 sur l'ensemble du Pôle maintien à domicile.

Recrutement (SAAD) :

- ✓ Période estivale :

Le SAAD anticipe son recrutement pour la période estivale. Des affiches vont être envoyées dans les écoles, centres de formation, pôle emploi, mairies, mission locale, réseaux sociaux... Le service propose des postes d'aides à domicile et d'agents à domicile (entretien du cadre de vie, repassage, aide aux courses, préparation de repas, accompagnement aux activités de loisirs...).

- ✓ Tension en moyen humain :

Le secteur de Combronde éprouve toujours des difficultés concernant les recrutements et remplacements accentués par la crise sanitaire (agents positifs COVID-19, enfants malades...).

Actuellement, le SAAD propose 4 postes d'aide à domicile :

- 3 ETP sur le secteur de Combronde.

Depuis le mois de mars, le service a recruté 6 aides à domicile (3 sur le secteur de Combronde et 3 sur le secteur des Ancizes-Comps). De plus, Le service a eu deux départs à la retraite sur le secteur des Ancizes-Comps.

➤ **Actualité Pôle Solidarité et Santé**

Mobili'Dôme : Temps d'animation et de sensibilisation :

En lien avec la tournée Mobili'Dôme qui a lieu sur notre territoire et l'espace autonomie 63, des activités et des temps de sensibilisation vont être mis en place en coordination avec le CIAS. Ils seront animés par un ergothérapeute.

Pour information :

Le Mobili'Dôme est un outil itinérant d'information afin d'inciter à l'amélioration de l'habitat et d'orienter vers les structures et dispositifs d'appui existants.

L'Espace Autonomie 63 est un espace d'informations et de conseils pour la prévention et le soutien pour l'autonomie.

Projets en cours :

Nous proposons le mercredi 4 Mai de 14h00 à 16h00 à Charbonnières les vieilles une activité sur le **thème « Mobilité »** : se déplacer dans/autour de chez soi, faciliter les transferts, le port de charge, prévention des chutes. Dans un premier temps afin de pouvoir prévoir cette activité, le service a sollicité les bénéficiaires et agents du SAAD (5 bénéficiaires et 5 aides à domicile inscrits).

Le service est en attente d'un retour de l'animatrice technique et habitat du Mobili'Dôme afin d'élargir l'activité à un plus grand nombre et ainsi communiquer.

De plus, le **mercredi 18 Mai de 14h00 à 16h00 à Manzat**, nous allons proposer **une activité sur le thème « loisirs »** : jeux, jardin, accès au numérique (ordinateur, tablette) ...

7 QUESTIONS DIVERSES

- **Date et lieu de la prochaine réunion :** le jeudi 23 Juin 2022 avec présentation de la Maison des Solidarités par le Conseil Départemental en présence des maires en début de séance (lieu à définir).

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été délibérés, Monsieur le Président lève la séance à 21h15.

Liste des délibérations du Jeudi 14 avril 2022

D20220401	APPROBATION DE L'ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES (ERRD) 2021 EHPAD DES ANCIZES	2
D20220401	ANNEXE - APPROBATION DE L'ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES (ERRD) 2021 EHPAD DES ANCIZES	5
D20220402	AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - EHPAD DES ANCIZES.....	7
D20220403	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET ANNEXE DE L'EHPAD DES ANCIZES .	8
D20220404	APPROBATION DE L'ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES (ERRD) 2021 EHPAD « LE MONTEL » A MANZAT.....	9
D20220404	ANNEXE - APPROBATION DE L'ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES (ERRD) 2021 - EHPAD « LE MONTEL » A MANZAT.....	11
D20220405	AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - EHPAD « LE MONTEL » A MANZAT	14
D20220406	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET ANNEXE DE L'EHPAD « LE MONTEL » A MANZAT	15
D20220407	APPROBATION DE L'ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES (ERRD) 2021 - EHPAD « LES ORCHIS » A COMBRONDE	16
D20220407	ANNEXE - APPROBATION DE L'ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES (ERRD) 2021 - EHPAD « LES ORCHIS » A COMBRONDE	18
D20220408	AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - EHPAD « LES ORCHIS » A COMBRONDE.....	20
D20220409	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET ANNEXE DE L'EHPAD « LES ORCHIS » A COMBRONDE.....	21
D20220410	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET PRINCIPAL DU CIAS	22
D20220411	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL DU CIAS	23
D20220412	AFFECTATION DES RESULTATS 2021 DU BUDGET PRINCIPAL DU CIAS.....	24
D20220413	ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL DU CIAS - BP 2022.....	26
D20220414	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS DU CIAS	28
D20220415	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS DU CIAS	29
D20220416	AFFECTATION DES RESULTATS 2021 DU BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS DU CIAS	30
D20220417	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS DU CIAS - BP 2022	32
D20220418	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET ANNEXE AIDE A DOMICILE DU CIAS	38
D20220419	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET ANNEXE AIDE A DOMICILE DU CIAS	39
D20220420	AFFECTATION DES RESULTATS 2021 DU BUDGET ANNEXE AIDE A DOMICILE DU CIAS	40
D20220421	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE AIDE A DOMICILE DU CIAS – BP 2022	41
D20220422	EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CIAS AU 1ER MAI 2022	47
D20220423	REVISION DU DOCUMENT CADRE SUR L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL.....	52
D20220424	BUS DES MONTAGNES : OPERATIONS EVENEMENTIELLES	53
D20220425	DESIGNATION REPRESENTANT DU CIAS A L'ASSOCIATION AVENIR, SANTE, COMBRAILLES	54

Signatures des membres présents au conseil d'administration du
Jeudi 14 avril 2022

Le Président, M. GUILLOT Sébastien	La Secrétaire de séance, Mme PIEUCHOT-MONNET Chantal
---------------------------------------	---

Les membres du conseil d'administration :

Membres Elus

BERTIN Christine Combronde a donné procuration à Mme PIEUCHOT-MONNET	BOULEAU Bernard Blot l'Eglise	CAUDRELIER-PEYNET Valérie Loubeyrat
CHAMPOUX Nathalie Charbonnières-les-Vieilles absente	CHARBONNEL Pascal Teilhède	DA SILVA Sidonio Saint Angel
DOSTREVIE Corinne Manzat a donné procuration à Mme RAYNAUD Isabelle	FABRE Jean Louis Davayat	LEFOUR Maryse Saint Georges de Mons a donné procuration à M. GUILLOT Sébastien
MANUBY Didier Les Ancizes-Comps	MARTIN Roland Prompsat absent	MUSELIER Jean-Pierre Saint Myon a donné procuration à M. MANUBY Didier
PERRET Delphine Combronde	PERRIN Julien Saint Georges de Mons absent	PIEUCHOT-MONNET Chantal Saint Pardoux
RAFFIER Christian Saint Quintin Du Sioule		

Membres Nommés

AUBIGNAT Michel Saint Rémy de Blot	BLANC Mireille Blot l'Eglise	CHABRIER Laetitia Lisseuil absente
CLEMENT Julie Champs	DELVINCOURT Béatrice Yssac-la-Tourette	DERIGON Dominique Vitrac
DURANTEL Sylvie Saint Gal sur Sioule absente	GRANET Séverine Gimeaux	GUEYTON Christiane Jozerand a donné procuration à Mme LEYMARIE Josette
LAMAISON Marie-Hélène Yssac-la-Tourette	LEYMARIE Josette Saint-Hilaire-la-Croix	MAHIEU Catherine Pouzol absente
MATHEY Françoise-Paule Montcel	NONY Marie-Anne Beauregard-Vendon absente	NOUZILLE Jean-Yves Châteauneuf-les-Bains
RAYNAUD Isabelle Queueille		